

Janvier - Février - Mars 2025

Créhen en fleurs !





Les personnes âgées partagent la galette des rois



Soirée rétrospective



La fête des bébés nés en 2024



Pot d'accueil pour les nouveaux arrivants



Commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	13
Rencontres avec....	30
La vie associative	31
La vie scolaire	42
Dinan Agglomération	46

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Site internet : www.crehen.fr

Facebook : [commune de créhen](https://www.facebook.com/commune.de.crehen)

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30- 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen

Gratuite pour tous



Le mot du Maire

Le budget de la commune vient d'être voté et vous pouvez en prendre connaissance dans ce bulletin.

Beaucoup d'investissements sont en cours, et malgré tout, les résultats sont très satisfaisants ; le Conseil Municipal n'a pas à rougir, les chiffres nous montrent que notre commune gère ses deniers, le plus objectivement et le plus justement possible, sans augmenter les taxes pour nos concitoyens.

Rendre un cadre de vie plus agréable (liaisons douces...), améliorer les services à la population (accueil de loisirs, pôle santé...), sécuriser notre commune (la réfection des routes départementales et routes secondaires), sont indispensables et c'est également investir dans notre avenir collectif.

Derrière chaque chantier se cache un objectif essentiel : garantir une meilleure qualité de vie à tous les habitants.

Notre engagement est avant tout de servir Créhen et ses habitants dans leur diversité, en tenant compte des réalités de terrain, des obligations et des contraintes qui s'imposent aujourd'hui à nos collectivités.

Le mandat n'est pas terminé et notre engagement reste entier. Nous allons poursuivre tous

les travaux commencés et en faire d'autres de moins grande envergure sur 2025, avec toujours comme objectif d'œuvrer pour une commune dynamique où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

Même si les choses semblent compliquées aux échelons supérieurs, il faut garder notre positivité et notre envie d'aller de l'avant.

L'association des Maires de France a rappelé la place fondamentale des communes dans le fonctionnement de notre pays et leur rôle stabilisateur en ces périodes pleines d'incertitudes au plan National et International.

Les services qu'elles rendent, sont des services de proximité pour la population. Ce qu'elles créent et ce qu'elles entretiennent ont un impact sur l'ensemble du territoire.

Le soutien aux associations fait partie des actions fondamentales d'une commune, et à la veille de la période la plus active pour elles, je tiens à saluer leur engagement et leur dévouement pour l'animation de la vie publique.

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »

Paulo Coelho, écrivain brésilien



Les échos du conseil municipal

du 12 décembre 2024

Toutes les délibérations sont consultables sur notre site internet

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Philippe DOS, Virginie EVEN, Delphine MARTIN et Sylvie MENIER

Excusés : Chantal DETOT (procuration à Claudine LONCLE), Malo LETONTURIER (procuration à Marie-Christine COTIN) et Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ)

Secrétaire de séance : Michel BOITTIN

Commerce communal 5 Rue de la Fontaine : changement de propriétaire et signature du bail

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 26 mai 2020, elle a signé un bail commercial avec Véronique FAUVARQUE pour la location à titre commercial du local communal situé 5 Rue de la Fontaine.

Elle explique que le bail a été signé pour une durée de neuf ans à compter du 15 juillet 2020, soit jusqu'au 14 juillet 2029. Madame FAUVARQUE est en train de vendre son fonds de commerce et souhaite mettre fin à ce bail à partir du 1^{er} mars 2025. Elle a trouvé des repreneurs qui sont prêts à signer un nouveau bail avec la mairie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de mettre fin au bail de Mme FAUVARQUE, autorise Madame Le Maire à signer un nouveau bail avec les futurs repreneurs du commerce et fixe le nouveau montant du loyer à 450 € par mois, à compter de la signature du nouveau bail commercial.

Modification de l'éclairage de la salle de karaté en LED : choix d'un prestataire

Entreprise retenue : ALLEZ et Cie d'Yffiniac pour la somme de 4 574,88 € HT.

Acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'école publique

Le vidéoprojecteur qui avait été acheté en même temps que l'école numérique pour l'école publique est tombé en panne et est irréparable en raison de sa vétusté.

Société retenue pour l'achat : « La Puce Informatique » pour la somme de 1 336,67 € HT.

Vente de terrains communaux à urbaniser à un promoteur

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire de trois parcelles qui se situent Impasse de la Fontaine, dans le secteur construc-

tible, couvert par une orientation d'aménagement programmé (OAP) au plan local d'urbanisme. Cette sectorisation signifie que l'on ne peut pas construire individuellement sur chaque terrain mais uniquement en réalisant un aménagement d'ensemble de type lotissement.

Elle ajoute que pour réaliser cette opération, il est nécessaire d'acquérir toutes les parcelles attenantes qui appartiennent à sept propriétaires différents.

Elle présente le projet de la société VIABILIS qui a déjà commencé la démarche et signé des compromis de vente avec la majorité des propriétaires et prévoit de construire un lotissement d'au moins 34 lots sur toute la zone. Cette société propose à la commune de lui racheter les trois parcelles qu'elle possède au tarif de 15 € le m².

Considérant que la commune a déjà un lotissement en cours de construction,

Considérant que la majorité des propriétaires ont déjà signé un compromis de vente avec cette société,

Considérant que la commune n'a pas d'intérêt de garder trois terrains au milieu d'un futur lotissement privé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la vente de ses terrains communaux Impasse de la Fontaine au tarif de 15€ le m², au profit de la société VIABILIS. Il demande à la société VIABILIS que le projet d'aménagement soit présenté à tous les riverains avant son dépôt au service instructeur.

Terrains communaux Rue de Montafilan : raccordement aux réseaux téléphonique et électrique

André BOURGET rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de viabilisation des deux terrains communaux constructibles Impasse du Moulin de Talva et Rue de Montafilan, il est nécessaire de réaliser des raccordements aux réseaux électrique et téléphonique.

Sociétés retenues : ENEDIS pour la somme de 1 154,40 € HT pour le raccordement électrique et IDEALIS pour la somme de 6 478,45 € HT pour le raccordement au réseau fibre.

Arbre de Noël communal : participation de la commune de Saint-Lormel

Madame Le Maire, rappelle au Conseil Municipal sa décision prise chaque année d'inviter tous les enfants du RPI de Créhen et Saint-Lormel au repas de fin d'année à la cantine de Créhen ainsi qu'au spectacle de Noël présenté l'après-midi.

Elle précise que, cette année, les enseignants de Saint-Lormel préfèrent rester manger à Saint-Lormel et ne venir à Créhen qu'à l'heure du spectacle.

Elle propose de refacturer à Saint-Lormel le coût du spectacle ainsi que le goûter de Noël proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés à Saint-Lormel.

A l'unanimité, le Conseil Municipal est d'accord.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

du 30 janvier 2025

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Martine JOUFFE (procuration à Marie-Christine COTIN), Delphine MARTIN (procuration à Virginie EVEN) et Jean-Luc CADE (procuration à Béatrice BURLLOT)

Secrétaire de séance : Chantal DETOT

Dinan Agglomération : prélèvements contestés sur la taxe d'habitation par la DDFIP

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que lors de la création en 2017 de Dinan Agglomération, toutes les communes ont signé un pacte fiscal et financier. Dans ce pacte, d'une part l'ensemble des communes se sont engagées afin d'obtenir une neutralisation fiscale au bénéfice de leurs administrés, et d'autre part Dinan Agglomération s'est engagée pour une neutralisation financière.

Afin d'atteindre le taux cible commun de taxe d'habitation de 14,37 %, la commune de Créhen comme la majorité des communes de l'ancienne communauté de Plancoët/Plélan s'est engagée à augmenter ses taux de manière progressive sur trois années (2017-2018-2019), et à reverser à Dinan Agglomération la somme perçue par l'effet de cette augmentation.

En 2018, l'Etat a décidé de supprimer de la taxe d'habitation et organisé un mécanisme de compensation des recettes publiques des collectivités sur la base du taux de taxe d'habitation voté en 2017.

Fourrière animale : renouvellement du contrat avec Chenil Services

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal que, depuis plusieurs années, la commune a confié le ramassage des animaux errants à la société Chenil Services de Plérin (groupe SACPA).

Elle propose de renouveler le contrat avec ce prestataire pour les trois années à venir.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier le ramassage des animaux errants à la société Chenil Services de Plérin pour la somme de 0,787€ HT par an et par habitant soit $0,787€ \times 1\,689 \text{ habitants} = 1\,329,24 €$ HT pour l'année 2025.

La loi de finances 2020 a institué un prélèvement des avances mensuelles de fiscalité locale à la charge des communes ayant procédé à une hausse de taxe d'habitation entre 2017 et 2019, ce qui était le cas de Créhen. Sachant que l'augmentation du taux de taxe d'habitation entre 2017 et 2019 s'est faite dans un objectif clair de neutralité fiscale, la commune de Créhen, comme 15 autres communes de Dinan Agglomération, a été injustement prélevée par la DDFIP en août 2023 d'un montant de 27 413 €.

Aujourd'hui, Dinan Agglomération propose aux 16 communes deux solutions :

- 1) soit l'agglomération engage un recours collectif contre l'Etat pour récupérer les sommes qu'elle considère indument prélevées,
- 2) soit l'agglomération s'engage au versement direct des sommes aux 16 communes.

A l'unanimité, le conseil Municipal DECIDE de demander à l'Agglomération le remboursement des sommes prélevées en 2023 par la DDFIP aux 16 communes, soit pour Créhen la somme de 27 413 €.

Validation des cartographies des ZAENR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que la Loi relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable, dite loi APER, a été publiée le 10 mars 2023. Dans un contexte national et international de crise climatique et de crise énergétique cette loi entend ainsi concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération des énergies renouvelables, tout en garantissant la protection des enjeux environnementaux.

En effet, cette planification permet d'organiser et structurer le débat local sur l'intégration territoriale des énergies renouvelables. Elle donne une visibilité et un signal fort aux porteurs de projets sur les emplacements qui ont été coconstruits avec les acteurs locaux. Dans ces zones, les délais des procédures seront plus précisément encadrés et des mécanismes financiers incitatifs pourront être introduits pour encourager les développeurs à se diriger vers ces terrains préférentiels pour les communes.

Ces zones seront ensuite incluses dans les documents d'urbanisme. Les documents d'urbanisme pourront également délimiter des secteurs d'exclusion, uniquement lorsque l'avis du comité régional de l'énergie aura estimé que les zones d'accélération identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux.

Elle précise que l'Etat demande à chaque commune d'établir une cartographie des futures zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR). Durant le 1^{er} semestre 2024, Dinan Agglomération, dans le cadre de son Schéma des Energies Renouvelables et de Récupération, a accompagné les communes dans la définition de leurs zones en leur envoyant un « porté à connaissance » de cartes avec leur guide de lecture, en organisant des réunions de présentation des cartes, et en accompagnant si besoin les communes à définir leurs zones.

Elle présente les cinq cartes de zonage d'accélération d'énergies renouvelables proposées pour Créhen comportant :

- ✓ Le zonage pour les panneaux de photovoltaïque sur les toitures
- ✓ Le zonage pour les panneaux de photovoltaïque sur les parkings
- ✓ Le zonage pour les panneaux de photovoltaïque sur les sols
- ✓ Le zonage pour la méthanisation
- ✓ Le zonage pour l'éolien (interdit sur toute la commune)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables présentées et décide d'ajouter sur la cartographie, le projet de biomasse de la laiterie, dont le permis a déjà été accordé à La Ville Pelée.

Lotissement Domaine des Vallées 3

1) Choix des entreprises de travaux

Un appel d'offre a été lancé auprès des entreprises de voirie et réseaux du lotissement et avant de réaliser la voirie définitive de la rue du Vaugourieux et d'une partie de la Rue de la Croix Jolivet.

société retenue : SPTP de Ploufragan pour la somme de 278 165 € HT pour le lot n°1 « voirie », comprenant :

- la tranche ferme (voirie provisoire) = 65 245 € HT
- la tranche optionnelle n°1 (voirie définitive) = 75 085 € HT
- la tranche optionnelle n°2 (aménagement de la Rue du Vaugourieux et de la Croix Jolivet) = 137 835 € HT

Société retenue : SETAP de Coëtmiex pour la somme de 178 941 € HT pour le lot n°2 « réseaux eaux usées, eau potable et eaux pluviales ».

2) Desserte basse tension et télécommunication (convention avec le SDE)

✓ Le projet d'alimentation Basse Tension

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'alimentation Basse Tension du Domaine des Vallées 3 présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 120 000,00 € TTC. A titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 décembre 2019, la participation de la commune s'élèvera à **50 000 €**.

✓ Le projet de communication téléphonique

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier au SDE la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique pour un montant estimatif de 42 700 € TTC (cout total majoré de 8% de frais d'ingénierie), à la charge de la commune.

✓ Le projet d'éclairage public

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de sursoir à statuer sur le projet d'éclairage public solaire présenté par le SDE pour un montant estimatif de 64 800 € TTC (cout total majoré de 8% de frais d'ingénierie), dont 39 000 € à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal demande plus d'éléments sur le prix de revient de la maintenance de ces nouveaux équipements.

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Delphine MARTIN, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Martine JOUFFE (procuration à Marie-Christine COTIN) et Malo LETONTURIER (procuration à Alain MACÉ)

Secrétaire de séance : Sylvie MENIER

Lotissement Domaine des Vallées 3 : prix de vente des lots et ouverture d'un budget annexe

Coût de viabilisation du futur lotissement :

Acquisition terrains.....144 332,57 € HT
Etudes, maîtrise d'œuvre, frais financiers et divers
.....53 760,00 € HT
Réseaux EP, BT et Téléphone.....131 700,00 € HT
Travaux voirie et réseaux.....319 271,00 € HT
Dépenses diverses.....34 250,00 € HT

TOTAL.....683 313,57 € HT

Madame le Maire rappelle la décision prise lors de la séance du 25 juillet 2024 de céder au bailleur social Terre d'Armor Habitat, les parcelles A et F d'une contenance totale de 1703 m², à l'euro symbolique, et de confier par le biais d'une convention, la commercialisation et la construction d'habitations groupées en accession aidée, sur l'îlot E, à la société Maisons ELIAN. La commune vendra les lots directement aux acquéreurs qui auront signé leur projet avec la société ELIAN. Elle propose, pour aider les primo-accédants au revenu modeste, d'appliquer un tarif moindre pour les 6 lots de l'îlot E, qui contient une surface commercialisable de 1 587 m².

Elle précise que la surface commercialisable s'établit comme suit :

Surface cédée à l'euro symbolique à Terre d'Armor Habitat =1 703 m²

Surface vendue aux primo-accédants retenus par l'opérateur ELIAN =1 587 m²

Surface vendue en lots libres =5 677 m²

Le prix de revient pour 7 264 m² commercialisables (hors HLM) est de 94,07 € HT, soit 108,57 € TTC (TVA réglée par le SDE sur les infrastructures des réseaux EP et BT).

Elle ajoute que la commission des finances propose de vendre les lots libres : 108 € TTC le m², et les lots « primo-accédants construits par le promoteur ELIAN » : 98 € TTC le m².

A la majorité (15 voix pour et 1 abstention : Michel BOITTIN), le Conseil Municipal :

1) Valide comme suit le plan de financement du futur lotissement :

Dépenses : acquisition, travaux et études....683 313,57 € HT

Recettes : vente des terrains et autofinancement

.....683 313,57 € HT

2) Décide que le prix de vente des terrains sera de 108 € TTC le m² pour les lots libres et 98 € TTC pour les lots des primo-accédants qui construiront avec le promoteur ELIAN.

Taille des haies bocagères : choix d'un prestataire

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'abattage et au débouillage d'une haie bocagère de 270 ml, entre « Les Verts Sapins » et « La Prévostais », ainsi qu'au broyage de tous les sujets abattus.

Entreprise retenue : ETAR Environnement de Pleslin-Trigavou pour la somme de 3 029,50 € HT.

Rénovation d'un foyer d'éclairage public Allée du Blé Noir : convention avec le SDE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier au Syndicat Départemental d'Energie la rénovation de la lanterne du foyer F362 pour un montant estimatif de 1 447,63 € TTC (cout total majoré de 8% de frais d'ingénierie). A titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 décembre 2019, la participation de la commune calculée sur la base de l'étude s'élève à **871,26 €**.

Rythmes scolaires : maintien de la semaine à 4 jours

Comme chaque année, par l'intermédiaire du Conseil d'Ecole, les parents se sont montrés favorables au maintien de la semaine de quatre jours.

A l'unanimité, le Conseil Municipal souhaite le maintien de la semaine d'école à quatre jours.

Subventions communales 2025

Alain MACÉ rappelle qu'en 2024, la commune avait décidé de confier à l'association « Les Bouquineurs » un budget « culturel » de 4 000 € servant à couvrir les frais d'organisation des spectacles, régler le cachet des groupes, les frais de SACEM, etc.

L'association a organisé un spectacle dont les recettes n'ont pas couvert les dépenses engagées et que la subvention « culture » n'a pas été sollicitée. De fait, l'association présente un déficit de 758,11 € au 31 décembre 2024, alors qu'elle a investi 4000 € dans l'achat de livres pour la bibliothèque. Il propose de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association « les Bouquineurs » pour combler le déficit 2024, en plus de la subvention du budget « culturel ».

Il ajoute que l'an dernier, le Conseil Municipal avait refusé d'accorder une subvention à l'association de chasse de la Touche au motif qu'ils chassaient sur des terres privées. Le président et ses membres contestent cet argument car les deux associations sont dans ce cas. Alain MACÉ précise que les responsables des deux associations ont été reçu pour plus de clarté. Il en ressort que la société de chasse de Créhen chasse sur 700 ha de terres communales mises à disposition gracieusement par les propriétaires, et que l'association de chasse de la Touche à la Vache, chasse sur 180 ha de la commune dont 130 ha sont loués pour la chasse par les propriétaires et 50 ha sont mis à disposition gracieusement. Considérant que le but des deux associations est le même, à savoir réguler le gibier pour limiter les dégâts sur les cultures, Alain MACÉ propose d'accorder à la nouvelle association de la Chasse de la Touche à la Vache, une subvention de 200 €.

Un débat s'engage. Jean-Luc CADE et Philippe DOS demandent de considérer une différence au prorata de la surface de terres couvertes par chaque association, à savoir 300 € pour la société de chasse de Créhen et 150 € pour l'association de la Chasse de La Touche à la Vache.

Alain MACÉ et Madame Le Maire, tous les deux membres du bureau d'associations qui vont recevoir une subvention exceptionnelle, annoncent qu'ils ne prendront pas part au vote pour ne pas risquer le conflit d'intérêts.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser comme suit les subventions communales 2025 :

ASSOCIATIONS COMMUNALES

✓ Les Bouquineurs	4000,00 €
(Subvention budget culturel)	
✓ Les Bouquineurs	1000,00 €
(Subvention exceptionnelle)	
✓ Maison de Retraite Giblain	400,00 €
✓ Maison de Retraite St Joseph	400,00 €
✓ Foyer de vie le Vaugourieux	300,00 €
✓ VAFCP Val d'Arguenon Football Créhen-Pluduno	3150,00 €
✓ Les Patineurs de l'Arguenon	3150,00 €

✓ Société de Chasse	300,00 €
✓ Société de Chasse	200,00 €
(pour la destruction de nuisibles)	
✓ Chasse de la Touche à la Vache	150,00 €
✓ Amicale des Employés Communaux	765,00 €
✓ Club de gymnastique	600,00 €
✓ Emeraude Cyclo VTT Créhen	350,00 €
✓ FNACA	250,00 €
✓ Karaté Club de l'Arguenon	3150,00 €
✓ La Boule Créhennaise	200,00 €
✓ Les Baladins d'Emeraude	100,00 €
✓ Créh'Ane	200,00 €
✓ Créh'Ane (subvention exceptionnelle)	300,00 €
✓ Jazz in Breizh	3000,00 €
(Subvention exceptionnelle culturelle)	
✓ 2AO Dance	500,00 €
✓ Pétanque créhennaise	200,00 €
✓ Pétanque créhennaise	100,00 €
(subvention exceptionnelle)	

ASSOCIATIONS DIVERSES

✓ Secours Catholique Plancoët	550,00 €
✓ Les Restos du Cœur	550,00 €
✓ SNSM St Cast Le Guildo	170,00 €
✓ Croix Rouge (cyclone à Mayotte)	500,00 €
✓ Protection civile (cyclone à Mayotte)	500,00 €
✓ Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)	700,00 €

Total des subventions versées : 25 735,00 €

Assurance : choix d'un cabinet d'audit

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de revoir les contrats d'assurance de la commune dont la convention arrive à échéance le 31 décembre 2025.

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient l'offre du Cabinet CONSULTASSUR de Vannes (56) pour la somme de 1500 € HT.

Personnel : refus d'ouvrir un poste en contrat d'apprentissage

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Martin BOUAN a été recruté le 1^{er} septembre 2024 en tant qu'animateur contractuel pour un an au centre de loisirs. Martin BOUAN est très jeune et non diplômé. Elle propose de l'aider à monter en compétence en lui proposant de passer un CAP petite enfance, en contrat d'apprentissage, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Elle rappelle que la nouvelle directrice adjointe va prendre ses fonctions en mars, et que la commune est en cours de recrutement d'un nouvel animateur.

Jean-Luc CADE demande qui sera nommé maître d'apprentissage en raison des mouvements de personnel en cours.

A l'unanimité, le conseil Municipal :

Considérant les changements d'encadrement en cours,

Considérant que les conditions ne sont pas réunies pour encadrer un jeune en apprentissage,

Décide de ne pas ouvrir de poste d'apprentissage en 2025 au centre de loisirs.

Personnel : demande de retraite progressive du responsable du service technique

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le responsable du service technique, souhaite prendre une retraite progressive, à compter du 1^{er} juillet 2025, comme la loi l'y autorise, à savoir au plus tôt deux ans avant le départ officiel à la retraite.

Il propose de travailler à 90%. Etant donné que les agents du service technique travaillent 40h par semaine, cela lui permettrait d'être absent un jour par semaine : le lundi. Il garderait les mêmes responsabilités, continuerait de préparer les commissions communales et garderait pour cela la prime d'encadrement qu'il a aujourd'hui. La collectivité lui versera 90% de son salaire, et il percevra de la CNRACL 10% de sa future retraite.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande de retraite progressive formulée par Monsieur BOURSEUL et décide que la portion de son IFSE qui ne correspond pas à sa prime d'encadrement, lui soit versée dans la même proportion que son salaire, à savoir à 90%.

Personnel : recrutement d'un agent comptable

Madame Le Maire explique au conseil municipal que la Secrétaire Générale va bénéficier d'une disponibilité. Elle propose d'accepter la candidature d'Audrey LELANDAIS pour la remplacer dans sa fonction, car elle en a les compétences et elle connaît très bien la collectivité.

En contrepartie, il faudra recruter un agent chargé de la comptabilité, dès le premier juin, afin qu'Audrey LELANDAIS soit déchargée de la comptabilité, pour assurer la transition avec Catherine VOLLARD.

Jean-Luc CADE demande pourquoi ne pas ouvrir le poste de Secrétaire Général à un(e) candidat(e) extérieur(e) plus expérimenté(e).

Madame Le Maire répond que le poste sera publié sur la bourse de l'emploi comme la loi l'impose. Il sera ouvert en promotion interne, car elle souhaite favoriser la montée en compétence de ses propres agents, quand ils en ont la volonté et les compétences, ce qui est le cas d'Audrey LELANDAIS.

A la majorité (15 voix pour et 2 abstentions (Michel BOITTIN et Jean-Luc CADE), le Conseil Municipal

autorise le Maire à recruter un agent comptable à compter du 1^{er} juin 2025.

Personnel : modification de la part IFSE du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal les modalités d'application du Régime Indemnitaire des agents communaux et explique la proposition de la commission du personnel visant à augmenter l'IFSE (Indemnité Fonction des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) de 65 € brut mensuel par agent.

André BOURGET décide de ne pas prendre part au vote car son épouse est concernée par la décision.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter la part IFSE du RISEEP de chaque agent de 65 € brut.

Personnel : indemnisation des congés annuels non pris suite à une cessation définitive d'activité

Madame le Maire informe que Manon LECLERC était en arrêt maladie du mois de mars 2024 jusqu'à sa date de démission et de radiation le 1^{er} janvier 2025. Elle n'a donc pas pu prendre ses congés annuels et demande à en être indemnisée.

Madame Le Maire expose qu'en principe, le statut de la fonction publique territoriale ne permet pas, pour des congés non pris, de verser une indemnité compensatrice.

Néanmoins, la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et le juge administratif français affirment que, lors d'une cessation de la relation de travail (retraite pour invalidité, décès, mutation...), les congés annuels non pris en raison d'arrêts pour maladie, doivent désormais être indemnisés.

L'indemnisation doit être calculée en référence à la rémunération que l'agent aurait normalement perçue s'il avait réellement bénéficié de ses congés annuels.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à indemniser les agents des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent.

du 27 mars 2025

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Delphine MARTIN, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD) et Malo LETONTURIER (procuration à Sylvie MENIER)

Secrétaire de séance : Philippe DOS

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX

BUDGET CCAS

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

FONCTIONNEMENT		Réalisé
DEPENSES		
002	Déficit antérieur reporté N-1	- €
011	Charges générales	7 669,40 €
65	Autres charges de gestion courante	523,58 €
023	Virement vers l'investissement	- €
TOTAL		8 192,98 €

RECETTES		Réalisé
002	Excédent antérieur reporté N-1	378,80 €
74	Participation du budget communal	9 291,20 €
75	Revenu des immeubles	509,69 €
77	Libéralités reçues (dons quêtes mariages..)	220,00 €
TOTAL		10 399,69 €
Excédent de		2 206,71 €

INVESTISSEMENT		Réalisé
DEPENSES		
27	Créances particuliers (avances remboursables)	- €
TOTAL		- €

RECETTES		Réalisé
001	Excédent antérieur reporté N-1	200,00 €
27	Créances particuliers (avances remboursables)	- €
TOTAL		200,00 €
Excédent de +		200,00 €

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT		Prévisionnel
DEPENSES		
002	Déficit antérieur reporté	- €
011	Charges générales	7 850,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00 €
023	Virement vers l'investissement	- €
TOTAL		10 850,00 €

RECETTES		Prévisionnel
002	Excédent antérieur reporté N-1	2 206,71 €
74	Participation du budget communal	7 743,29 €
75	Revenu des immeubles	550,00 €
77	Libéralités reçues (dons quêtes mariages..)	350,00 €
TOTAL		10 850,00 €

INVESTISSEMENT		Prévisionnel
DEPENSES		
27	Créances particuliers (avances remboursables)	400,00 €
TOTAL		400,00 €

RECETTES		Prévisionnel
001	Excédent antérieur reporté N-1	200,00 €
27	Créances particuliers (avances remboursables)	200,00 €
TOTAL		400,00 €



BUDGET COMMUNE

COMpte FINANCIER UNIQUE 2024

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé
011 Charges générales	438 883,27 €
012 Charges de personnel	857 758,52 €
014 Atténuation de produits	1 032,00 €
042 Opérations d'ordre (amort.+cession)	13 540,46 €
65 Autres charges de gestion courante	299 159,32 €
66 Charges financières	19 433,18 €
67 Charges exceptionnelles	- €
68 Dotation aux provisions	3 100,00 €
023 Virement vers l'investissement	- €
TOTAL	1 632 906,75 €

RECETTES	Réalisé
002 Excédent antérieur reporté	- €
013 Atténuation de charges	23 200,80 €
70 Vente de produits, prestations services	162 624,20 €
73 Impôts et taxes	512 764,00 €
731 Imposition directe	641 692,06 €
74 Dotations et participations	821 827,20 €
75 Autres produits de gestion courante	217 804,91 €
76 Autres produits financiers	9,60 €
77 Produits exceptionnels	- €
TOTAL	2 379 922,77 €

Excédent de + 747 016,02 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé
001 Solde d'exécution reporté	- €
19 Acquisition de matériel	29 802,07 €
36 Voirie - liaisons douces	204 508,29 €
68 Effacement réseaux et éclairage public	15 432,47 €
70 Complexe Louis Hamon	329,00 €
72 Gros travaux école publique	15 725,86 €
79 Logements sociaux d'insertion CLLAJ	3 354,90 €
83 Aménagement agglomération	3 192,19 €
84 Cimetière	7 962,05 €
86 Mairie -Logement - salle informatique	40 284,21 €
89 Local animations - chalet	12 802,80 €
97 Garderie - Bibliothèque	2 587,22 €
102 Foyer - restaurant scolaire	6 158,87 €
104 Entrepot	165 588,21 €
108 Résidence de la champagne	261 805,38 €
111 Maison de santé pluridisciplinaire	91 324,02 €
112 Lotissement Domaine des Vallées III	14 280,00 €
113 Economie des ressources	11 938,88 €
16 Emprunts + cautions logements	162 912,22 €
TOTAL	1 049 988,64 €

RECETTES	Réalisé
001 Solde d'exécution reporté commune	1 955 850,23 €
19 Acquisition matériel	1 403,73 €
36 Voirie	48 590,50 €
87 Jeux extérieurs - parcours de glisse	25 000,00 €
98 Local Horticole	2 729,33 €
111 Maison de santé	74 000,00 €
10222 FCTVA	40 511,07 €
10226 Taxe d'aménagement	5 204,05 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	706 370,43 €
16 Emprunts + Cautions logements	204,21 €
040 Opérations d'ordre (amortissements)	13 540,46 €
TOTAL	2 873 404,01 €
Excédent de	1 823 415,37 €

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévisionnel
011 Charges générales	511 500,00 €
012 Charges de personnel	907 500,00 €
014 Atténuation de produits	1 500,00 €
042 Opérations d'ordre (amort.+cession)	16 700,00 €
65 Autres charges de gestion courante	295 853,29 €
66 Charges financières	17 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	200,00 €
68 Dotation aux provisions	1 200,00 €
023 Virement vers l'investissement	504 285,55 €
TOTAL	2 255 738,84 €

RECETTES	Prévisionnel
002 Excédent antérieur reporté	- €
013 Atténuation de charges	30 000,00 €
70 Vente de produits, prestations services	160 130,00 €
73 Impôts et taxes	518 270,00 €
731 Imposition directe	627 945,00 €
74 Dotations et participations	821 193,84 €
75 Autres produits de gestion courante	98 000,00 €
76 Produits financiers	- €
77 Produits exceptionnels	200,00 €
TOTAL	2 255 738,84 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévisionnel
001 Solde d'exécution reporté	- €
19 Acquisition de matériel	22 354,00 €
36 Voirie - liaisons douces	283 050,00 €
44 Acquisition terrains	126 000,00 €
68 Effacement réseaux et éclairage public	93 120,00 €
70 Complexe Louis Hamon	105 100,00 €
72 Gros travaux école publique	47 000,00 €
83 Aménagement agglomération	2 500,00 €
84 Cimetière	6 605,15 €
85 Eglise	9 500,00 €
86 Mairie -Logement - salle informatique	38 400,00 €
87 Jeux extérieurs - parcours de glisse	1 000,00 €
93 Terrains de football + vestiaires	3 300,00 €
95 Jeux de boules - pétanque	4 100,00 €
97 Garderie - Bibliothèque	800,00 €
101 Chemins de randonnée	28 700,00 €
104 Entrepot	238 700,00 €
108 Résidence de la champagne	1 200 000,00 €
111 Maison de santé pluridisciplinaire	2 178 300,00 €
113 Economie des ressources	5 500,00 €
16 Emprunts + cautions logements	166 500,00 €
TOTAL	4 560 529,15 €

RECETTES	Prévisionnel
001 Solde d'exécution reporté commune	1 823 415,37 €
36 Voirie	100 000,00 €
108 Résidence la Champagne	180 000,00 €
111 Maison de santé	510 943,00 €
10222 FCTVA	119 223,41 €
10226 Taxe d'aménagement	4 169,80 €
024 Vente terrains	18 660,00 €
024 Remb frais lotissement	159 616,00 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	747 016,02 €
16 Emprunts + cautions logements	355 500,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	504 285,55 €
040 Opérations d'ordre (amortissements)	16 700,00 €
041 Opérations d'ordre (avances)	21 000,00 €
TOTAL	4 560 529,15 €

La vie communale

Etat civil

Naissances

Alba PERRÉE (Saint-Malo),

Le 1er février 2025 - 3 Rue de la Fontaine

Auguste DÉBART (Saint-Malo),

Le 6 février 2025 - 2 La Maçonais

Amir OUALI (Saint-Malo),

Le 10 mars 2025 - 9 Rue Eric Tabarly

Marceau AMELOT (Saint-Malo),

Le 26 mars 2025 - 7 Le Perron



Mariage

Hors commune :

Richard GARNIER et Virginie HATTON,

16 Rue Guy Homery

Décès

Marie JÉZÉQUEL , 95 ans, St-Joseph	22 décembre 2024
Marie ESSIRARD , 94 ans, St-Joseph	25 décembre 2024
Marie-France PILARD , 82 ans, Gibraine	6 janvier 2025
Anne LAUNAY , 82 ans, 11 Rue Guy Homery	11 janvier 2025
Gérard ROUET , 82 ans, Gibraine	12 janvier 2025
Francis HUBERT , 95 ans, 4 Malrue	21 janvier 2025
Marie LE FLOHIC , 89 ans, 11 Rue Guy Homery	28 janvier 2025
Jean SOLDEVILLE , 93 ans, 4 Rue du Port	30 janvier 2025
Michèle LAURENT , 89 ans, St-Joseph	1er février 2025
Jean PIMOR 95 ans, St-Joseph	13 février 2025
Odette CHALLE , 96 ans, St-Joseph	14 février 2025
Francine ABBÉ , 94 ans, Gibraine	17 février 2025
Annette NOSLIER , 80 ans, 13 Allée des Moissons	18 février 2025
Michel VERON , 76 ans, Gibraine	19 février 2025
Huguette JÉHANNE , 101 ans, Gibraine	21 février 2025
Francis LONCLE , 102 ans, St-Joseph	3 mars 2025
Jeannine GILBERT , 92 ans, Gibraine	6 mars 2025
Annick EVEN , 87 ans, 8 La Morinais	19 mars 2025
Éric PILKINGTON , 77 ans, 3 La Poidevin	21 mars 2025
Marcelle HAMONIAUX , 89 ans, Gibraine	24 mars 2025
Marie GUÉGUEN , 99 ans, St-Joseph	5 avril 2025

Inhumations à Créhen :

Madeleine RIVOAL, 78 ans, décédé le 30 décembre 2024 à St-Malo (35)

PACS

Hélène GUIBERT et Geoffrey PERRÉE,

Le 20 décembre 2024

3 Rue de la Fontaine

Marine CHAUVIN et Quentin HUNAUT,

Le 1er mars 2025

2 La Ville ès Goutté

Hortense JACQUEMAIN et Rémi MARIVIN,

Le 8 avril 2025

5 La Prioulais

Francis HUBERT et Francis LONCLE nous ont quittés...



Né le 26 juillet 1929, à Ruca, **Francis Hubert** était cultivateur, au lieu-dit Malrue, dans la commune.

Marié à Maria Fanouillère, décédée en juin 2017, Brigitte, leur fille, son compagnon Lionel et Gabriel, leur petit-fils, complètent la famille.

Francis s'est beaucoup investi dans la vie municipale : il a effectué deux mandats, en qualité de conseiller municipal, de 1971 à 1983, enchaînant ensuite sur quatre mandats d'adjoint au maire, en étant en charge de la voirie, soit trente-sept ans d'engagement municipal.

Francis était un adjoint que tous les maires souhaiteraient avoir : compétent, disponible, consciencieux, avec une connaissance de terrain parfaite, ainsi que de la population. Il était investi, toujours positif, et proposait toujours des solutions.

Francis était également impliqué dans les associations communales, entre la société de chasse, de pêche, mais aussi comité des fêtes ou encore l'association du Vieux-Château.

Francis est décédé le 21 janvier 2025 ; ses obsèques ont été célébrées à l'église Saint-Pierre de la commune où il a tant donné.

Marie-Christine COTIN.



Francis Loncle, doyen de la commune, n'est plus

Francis Loncle, 102 ans, doyen de la commune, s'est éteint le 3 mars, à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes où il résidait depuis juin 2022.

Né le 4 décembre 1922, à Créhen, Francis était agriculteur, au lieu-dit le Rocher, et s'est marié, en 1950, avec Thérèse, décédée en septembre 2018. Six enfants sont nés de cette union : Jean-Yves, Michel, Thérèse, Marie-Christine, Véronique et Isabelle, une famille agrandie par huit petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

La famille a vécu dans la ferme jusqu'en février 2009, avant d'arriver dans le bourg, dans un appartement, impasse des Hortensias. Francis trouvait le changement un peu difficile, de la ferme à l'appartement trois pièces, mais il s'y était habitué et il a eu la chance de rester près de 100 ans à son domicile.

Francis s'est investi dans la vie municipale en tant que conseiller durant vingt-quatre ans, de 1959 à 1983. Il a fait 3 mandats avec Henri Grelet et un avec Louis Hamon.

Sa retraite a été ponctuée de voyages et de partage avec les enfants et petits-enfants et, après le décès de Thérèse, il s'est occupé en faisant de petites balades à pied, mais aussi des visites de ses proches et de son aide à domicile.

Francis est décédé le 3 mars dernier ; ses obsèques ont été célébrées le samedi 8 mars.

Marie-Christine COTIN.

Les Mariés de 2024



☞ Alizé LE STRAT et Nicolas DÉBART
Le 10 février 2024



☞ Morgane ARNOULT et Guillaume GABILLÉ
Le 22 juin 2024



☞ Audrey ROBERT et Frédéric LELANDAIS
Le 6 juillet 2024



☞ Manon HAMELIN et Louis THEPAUT
Le 13 juillet 2024



☞ Christine SAUBAUX et Cyrille SERRANO
Le 20 juillet 2024



☞ Emmanuelle DI BUONO et Emily BOYTINCK
Le 21 août 2024

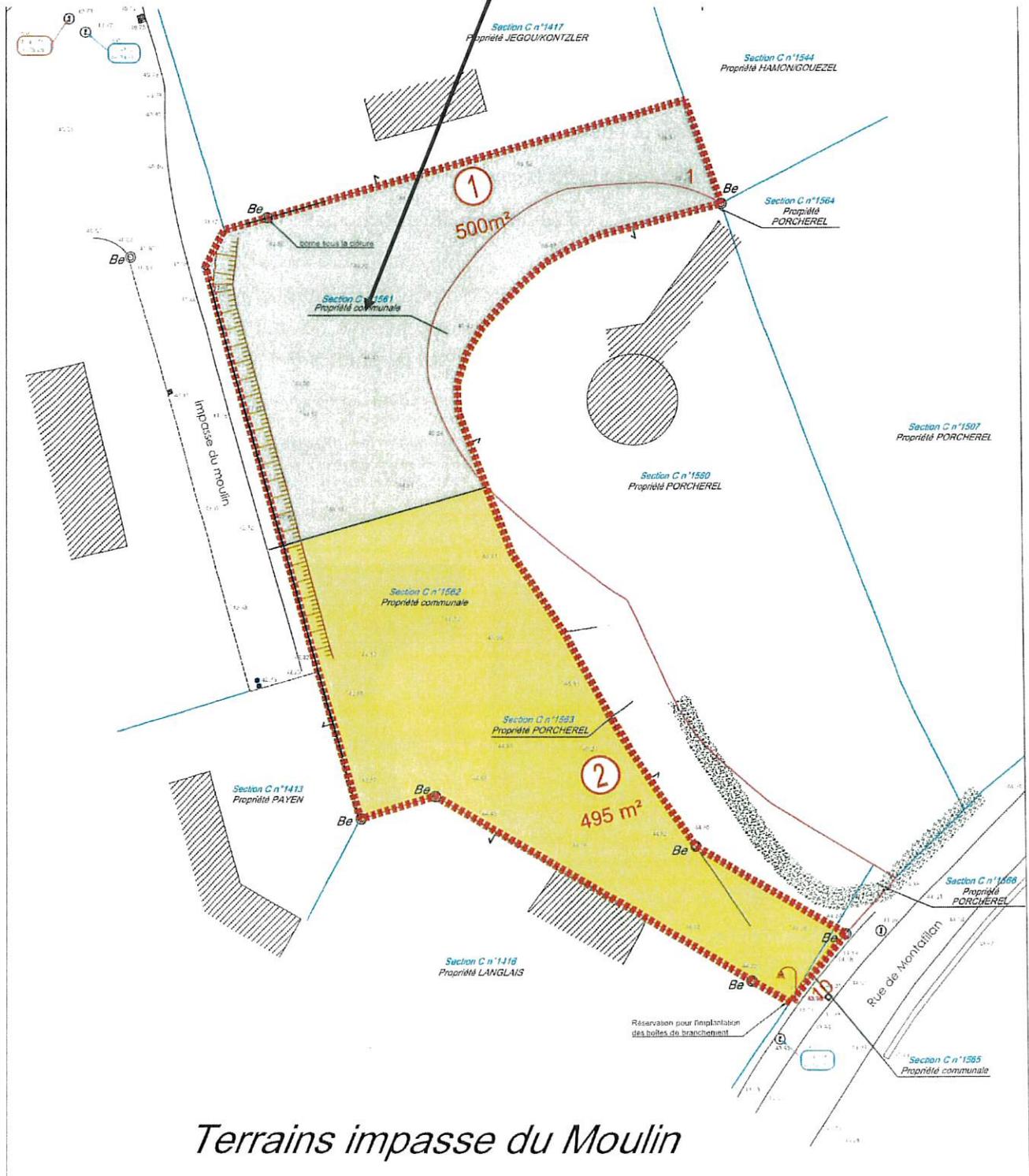


☞ Nicole HOUZÉ et Thierry GUILLAUMARD
Le 30 novembre 2024

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PA 022 049 24 C0002	Rue du Vaugourieux	Lotissement communal Le Domaine des Vallées III
PC 022 049 24 C0018	6 Route de l'Arguenon	Construction de 8 maisons
PC 022 049 24 C0020	1 Mullet	Extension de l'habitation
PC 022 049 24 C0021	8 Rue des Tilleuls	Maison individuelle
PD 022 049 25 00001	8 Le Rocher	Démolition toiture à un pan et remplacement par une charpente à 2 pans
PC 022 049 25 00002	La Rogerais	Installation de 6 serres agricoles
DP 022 049 24 C0065	11 La Ville Morel	Serre de jardin
DP 022 049 24 C0066	8 La Croix Gourieux	Dispositif sur muret
DP 022 049 24 C0067	5 Rue du 19 Mars 1962	Clôture et enrochement
DP 022 049 24 C0068	La Prioulais	Tunnel agricole
DP 022 049 24 C0070	8 Rue du Marronnier	Pergola surmonté de panneaux solaires
DP 022 049 25 00001	11 Rue Guy Homery	Changement des verrières sur les bâtiments de l'école primaire, de la maison mère et de l'économat
DP 022 049 25 00002	1 Brambouilly	Mur de clôture surmonté d'un dispositif
DP 022 049 25 00003	3 Rue du 19 Mars 1962	Modification clôture existante
DP 022 049 25 00004	2 La Ville des Roches	Piscine
DP 022 049 25 00005	6 Le Rocher	Extension de l'habitation
DP 022 049 25 00006	20 Rue de la Touche	Changement des menuiseries (fenêtres et porte d'entrée) et porte de garage
DP 022 049 25 00007	26 La Croix Janet	Modification et agrandissement de 2 tabatières en châssis de toit et mise en place d'un 3e châssis de toit
DP 022 049 25 00009	1 Le Grand Pré	Pose de 2 portails
DP 022 049 25 00010	19 Rue de la Croix Jolivet	Extension de l'habitation avec pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 049 25 00011	20 Rue de la Croix Jolivet	Clôture
DP 022 049 25 00012	29 La Ville d'Est	Panneaux photovoltaïques
DP 022 049 25 00013	3 Impasse du Moulin	Panneaux photovoltaïques
DP 022 049 25 00014	4 La Ville ès Peccard	Changement de clôture
DP 022 049 25 00015	3 La Derrais	Changement de clôture
DP 022 049 25 00016	26 Impasse de la Touche	Clôture, portail et portillon
DP 022 049 25 00017	1 Allée des Sternes	Changement du dispositif sur muret de clôture existant
DP 022 049 25 00018	4 La Pichardais	Ajout d'un châssis de toit
DP 022 049 25 00019	51 Impasse de la Fontaine	Pergola

Terrain communal à vendre

Lot à vendre d'une superficie d'environ 500 m²
au prix de 75 € TTC/m²



Terrains impasse du Moulin

Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie au 02.96.84.13.12 ou bien envoyez
un mail : urbanisme.mairie@crehen.fr

Environnement

Inauguration du poulailler

Depuis la mi-janvier, nous accueillons deux poules Maronette et Spaghetti, un don fait par un agent. Elles logent dans le poulailler fabriqué par des bénévoles lors de la journée citoyenne, décoré et peint par les enfants de l'ALSH. Il a été installé derrière le centre de loisirs /garderie.

Les enfants ont beaucoup investi ce lieu et ont la charge de les nourrir, de nettoyer l'enclos, de les cajoler.

Comme les enfants, les animateurs sont garants du bien-être des poules.

Avoir des poules c'est aussi un geste éco-citoyen car elles mangent une partie des déchets de cantine, l'autre partie étant mis au composteur.

Ce poulailler est bien plus qu'une simple attraction : c'est un outil pédagogique précieux, il enseigne aux enfants la gestion des déchets et les sensibilise à la sauvegarde de notre planète, le tout dans une ambiance joyeuse et ludique. Une aventure éducative et écologique qui ne manque pas de plumes !

Longue vie à nos poules !

Françoise LAIGO et Laurence CAVERNES.



Piégeage des frelons asiatiques



Cette année, Dinan Agglomération nous a proposé une distribution de pièges à la mairie plutôt que de faire une réunion en soirée. Deux dates ont été retenues : le mardi 18 mars de 17h à 18h et le vendredi 21 mars de 9h à 11h et une distribution de pièges a été faite.

Le top départ de la campagne 2025 de piégeage de printemps du frelon asiatique a été donné au 1er avril.

Vous êtes une cinquantaine de piégeurs à proposer vos services afin de ralentir la prolifération des frelons asiatiques et donc à piéger ces frelonnes qui font leur nid primaire près de nos fleurs, surtout des camélias et de nos cabanons, avant d'installer leur colonie dans ces gros nids que nous découvrons à la tombée des feuilles.

Les frelons asiatiques sont un fléau pour nos abeilles et pour l'homme.

Je vous en remercie.

Françoise LAIGO.

Informations de Dinan Agglomération :

« Nous sommes dans une **année de transition**, pour nous adapter au Plan National de Lutte contre le Frelon à pattes jaunes (Loi du 06 mars 2025) qui cadre en particulier le type de pièges à utiliser, il est demandé dorénavant d'**utiliser des pièges secs** qui isolent les insectes de la solution attractive. L'usage des autres pièges dits mouillants (pièges bouteille, cloche ou VespaCatch) est proscrit.

Pour cette année de transition, la campagne de piégeage 2025 s'organise ainsi :

Les anciens pièges Vespascatch sont utilisés encore cette année (dérogation) mais ne seront distribués qu'aux piégeurs ayant reçu une formation les années précédentes dans la limite des pièges en notre possession (stock de pièges restitués très limité /pas de nouvel achat)

5 nouveaux pièges (ruchette Néoppi) vont être distribués aux communes souhaitant participer à cette phase de test. Je vous laisse me contacter pour l'attribution de ces pièges qui demanderont un suivi hebdomadaire.

Rappel du protocole de piégeage pour les pièges VespaCatch au 1er avril 2025.

A cette date, les piégeurs **formés** sont invités à installer les pièges VespaCatch pour une durée de 4 à 6 semaines (fenêtre de capture glissante selon les conditions météorologiques). La date de fin de capture vous sera également communiquée par mail.

Les fondatrices ont deux besoins vitaux : se nourrir en glucose et trouver un endroit abrité, tranquille, pour construire leurs nids primaires.

- Se nourrir : ex. Les camélias Japonica sont très attractifs ; un piège situé à proximité, sera performant. Les poiriers et autres fruitiers peuvent être aussi visités à condition que l'endroit soit protégé du vent et exposé au soleil.
- Un endroit tranquille : piège positionné tout contre un abri de jardin, cabane des enfants, un auvent, coffre volet roulant, poulailler ... sont des lieux à privilégier ».

N'hésitez pas à contacter Dinan Agglomération au 02.96.87.14.14 pour tout renseignement

Piégeage de printemps des fondatrices

- Objectifs :**
- Capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, capables de construire un nid et de développer une nouvelle colonie
 - Contenir / abaisser les populations en réduisant les coûts liés aux prestations de destruction.



Utilisation les pièges secs, pièges de type « nasse ».

L'usage des pièges humides est interdit.

Avec quel appât au printemps?

Appât Vétopharma à base de sève de fruitier + 50 g sucre + 20cl eau.

A renouveler tous les 10/15 jours

Ou

le cocktail maison:

1/3 bière brune,

1/3 vin blanc ou rouge,

1/3 sirop de fruits rouges

Où piéger?

- Choisir un emplacement au **soleil le matin** : l'appât dans le bol a besoin de chauffer pour mieux exhaler.
- **Très important** : à l'abri des courants d'air.
- A côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur. (camélia..) ou d'une source d'eau, d'un rucher, ou d'un refuge d'hivernage (cabanon).
- A proximité des anciens nids.
- En hauteur : pièges suspendus à une branche (entre 0,5 et 1,5m du sol).
- Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison.
- Si les pièges ne capturent pas de frelon, il peut être utile de les repositionner.



Bâtiment

Les travaux finis et en cours (par Claudine LONCLE)



☞ L'entrepôt a été réceptionné le 13 février 2025, et emménagé par les associations courant mars.



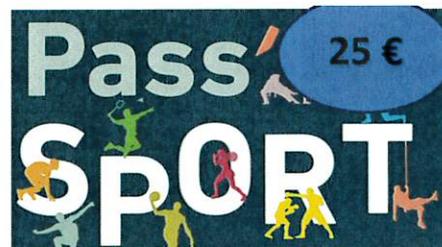
☞ Résidence de la Champagne : les travaux avancent bien, la circulation reste interdite jusqu'au 1er juin pour la sécurité des ouvriers. Merci pour votre compréhension



☞ Les travaux de la Maison de Santé avancent normalement. La charpente va commencer à être montée dans les prochains jours ; la circulation sera interdite les 14 et 15 avril Rue du Sacré Cœur. On espère que les chapes seront faites avant les congés d'été.

Communication

Bilan du pass'sport pour les 6-18 ans



Déjà la quatrième année que nous avons mis en place le Pass'sport Culture pour aider, encourager nos jeunes à faire du sport et par le fait, soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de 6 à 18 ans.

Pour rappel, il a une valeur de 25 € et est valable pour une adhésion à une association présente sur le territoire ou sur les communes environnantes sous réserve que celle-ci n'existe pas sur la commune.

En 2021, 45 Pass'sport avaient été validés sur un total

de 218 personnes pouvant en bénéficier.

Le bilan de l'année 2022 était presque identique, 48 Pass'sport validés sur un total de 217 ayant droit.

Et pour l'année 2023, une belle progression puisque 86 Pass'sport validés sur un total de 229 ayant droit.

Pour l'année 2024, 218 ayant droit et 65 personnes ont demandé à bénéficier du Pass'sport.

Rendez-vous est pris pour cette nouvelle année 2025.

Alain MACÉ

Fête des bébés nés en 2024

Le 15 mars dernier, nous avons fêté les bébés nés en 2024. Comme l'an passé, nous avons marqué l'évènement en plantant un arbre à côté de la crèche dans le lotissement « Domaine de l'Arguenon », cette fois il s'agit d'un liquidambar (pas de fruits, pas de fleur et avec de jolies couleurs à l'automne, un arbre élégant). Le prénom de chaque enfant et sa date de naissance sont notés sur une ardoise en forme de cœur, qui elle-même est fixée sur un support bois à côté de l'arbre. En 2024, 5 enfants sont nés : 3 filles et 2 garçons. Après ce temps fort, nous avons partagé le pot de l'amitié.

Marie-Christine COTIN.



Pot de bienvenue aux habitants arrivés en 2024 à Créhen



Le 22 mars dernier, nous avons accueilli à la mairie, 22 nouveaux habitants, arrivés au cours de l'année 2024.

L'objectif était de leur faire une présentation subjective de la commune et de ses services, du monde économique et associatif.

C'était aussi l'occasion de rappeler les avantages de la proximité entre la mairie et ses habitants.

Chacun a pu se présenter, expliquer d'où il arrive et pourquoi, il a fait le choix de CREHEN. Un petit cadeau d'accueil leur a été offert.

Ce moment fort sympathique a permis de faire connaissance autour du verre de l'amitié et du partage.

Marie-Christine COTIN.

Les médaillés



La soirée du vendredi 7 mars était un moment qui se voulait avant tout convivial. Ce temps fort a commencé par la remise de diplômes et de médailles d'honneur du travail pour 4 agents et 1 élu.

Une remise de médailles du travail n'est jamais un moment comme un autre. C'est un temps nécessaire qui permet de s'arrêter un instant sur la valeur travail. C'est aussi dans le travail que se construit, pour toutes et tous, l'estime de soi, indispensable à l'épanouissement de l'individu dans la société.

C'est avec un immense plaisir que j'ai remis ces 5 diplômes et médailles avec Pierre Lecaillier, notre maire honoraire :

Médailles échelon Argent

- ✓ Yann Hamoniaux, pour 21 ans de service, Adjoint Technique Territorial Principal,
- ✓ Jérôme Aillet, pour 22 ans de service, Agent de Maîtrise,
- ✓ Catherine Vollard, pour 22 ans de service, Directrice Générale des Services.

Médailles échelon Or

- ✓ Jean-Luc Bourseul, pour 35 ans de service, Responsable des Services Techniques

Médaille échelon Argent Elu

- ✓ André Bourget, 23 ans de mandat électif au service de la collectivité, Adjoint à la Voirie.

C'est dans une ambiance festive avec les agents, les élus, leurs conjoints et la famille des décorés que s'est terminé ce moment important pour la collectivité.

Toutes les félicitations du Conseil Municipal à nos décorés.

Marie-Christine COTIN.



☞ De gauche à droite : Pierre LECAILLIER - André BOURGET - Jean-Luc BOURSEUIL - Catherine VOLLARD - Jérôme AILLET - Marie-Christine COTIN et Yann HAMONIAUX

Le 1er Forum de l'habitat et de la rénovation

Samedi 29 mars dernier de 10h à 17h, nous avons organisé avec GRDF et les communes de Bourseul, Plancoët, Val d'Arguenon et Saint-Lormel, à la salle polyvalente, un salon de la rénovation et de l'habitat pour une rencontre entre citoyens, entreprises locales et partenaires.

L'objectif de ce forum était d'apporter un accompagnement sur mesure permettant aux particuliers de bénéficier de recommandations adaptées à leurs besoins et à leur budget, renforçant leur engagement dans les travaux de rénovation énergétique.

Artisans et entreprises locaux RGE « reconnus garants de l'environnement » ont répondu présent ; reconnaissance nécessaire afin que le client puisse bénéficier des aides à la rénovation.

Les visiteurs ont pu rencontrer les artisans, les entreprises, les services d'aides techniques et bancaires qui ont pu renseigner et informer en matière de diagnostics, d'isolation, d'énergie et d'aides à la mise en œuvre.

L'entrée de ce forum était gratuite, ouverte à tous et il y avait sur place de la boisson et de la petite restauration.

Ce salon a connu une très belle fréquentation compte tenu du contexte énergétique : augmentation des factures et nouvelles normes en vigueur.

Marie-Christine COTIN.



La rétrospective des années 80 à aujourd'hui

Un montage vidéo a été réalisé par Bernard LOQUEN.

Ce sont différents épisodes festifs et sportifs datant des années 80 et suivantes qui ont réveillé de très bons souvenirs à la centaine de « mélancoliques » venus assister à la projection durant un peu plus d'une heure.

A l'issue de la représentation, la parole a été donnée à celles et ceux qui ont accepté de livrer leurs ressentis sur ces moments vécus et remplis de nostalgie.

Et les échanges se sont poursuivis autour « du verre de l'amitié » servi en fin de séance.

L'auditoire a chaleureusement remercié Bernard pour cette prestation et à nouveau nous lui disons un grand MERCI.

Alain MACÉ



Bilan réseau LIRICI 2024

32 bibliothèques en réseau et 5 bibliothèques associées dont 3 vont intégrer le réseau cette année, Beaussais-sur-mer, Languenan et Matignon

47 agents bibliothécaires et 240 bénévoles

317280 documents (livres, revues, DVD...), pour Créhen 5235 livres et 385 revues et 1 livre audio.

1 logiciel commun et 1 carte de prêt unique.

19737 abonnés avec 527431 prêts. Le nombre d'inscriptions a augmenté de 5% par rapport à 2023.

216 abonnés à Créhen soit 13% de la population, les moins de 12 ans étant les plus nombreux.

Evolution des prêts depuis 2021 pour Créhen :

2021 : 2767 prêts ; 2022 : 5922 ; 2023 : 6557 et en 2024 : 6438.

Des emprunteurs d'autres communes fréquentent la

bibliothèque de Créhen : Dinan, Plancoët, Plélan, Pleslin, Pluduno, Trélivan...et représentent 1/3 des emprunteurs.

1 site internet Lirici

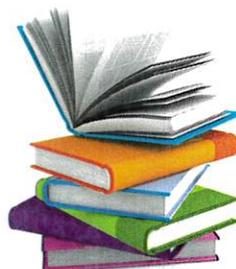
Le budget acquisition a augmenté pour 32 bibliothèques et s'élève à 216 264 € pour 2024.

Budget Lirici pour l'année 2024 : 130 200 € dont 6 400€ en investissement.

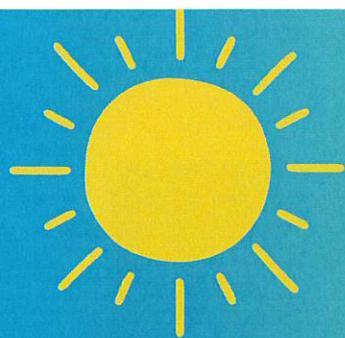
Pour la bibliothèque de Créhen, 4000 € sont investis dans l'achat de documents, chaque année, et cette somme est supportée par l'association « les bouquineurs » qui organise différentes manifestations pour arriver à amasser cette somme.

Un grand merci à l'équipe des Bouquineurs.

Alain MACÉ.



Vacances d'Hiver



Centre de loisirs Inscriptions Vacances d'Été



Les feuilles d'inscription pour les vacances d'été seront disponibles sur le site internet de la mairie à partir de fin avril.



⚠ Places limitées : les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

📅 Nouveauté été 2025 : Toute annulation devra être effectuée au moins 5 jours avant la date prévue, hors week-end.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.



Remerciements du club vannerie de Saint-Lormel

La 22ème saison de vannerie vient de se terminer par une belle exposition de nos réalisations, diverses, originales et uniques !

Trente personnes dont 43% de Lormelois(es) avec une majorité féminine (74%) ont pu

apprendre, partager leur savoir-faire et créativité durant trois mois, le jeudi après-midi.

Toute l'équipe remercie vivement la municipalité pour le prêt de la salle.

Agnès SUIRE.



Marché festif

A la ferme Hamoniaux à La Cour - Entrée gratuite

Le mercredi 16 avril 2025 de 14h à 19h

De nombreux stands de produits bio et locaux

Restauration rapide - tours de carriole



Enlèvement des encombrants

le Mercredi 4 Juin 2025

Les personnes fragiles et qui n'ont pas de moyen de locomotion devront se faire connaître à la mairie avant le 1er juin.

Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés.

Ne seront pas ramassés par les agents du service technique qui ne disposent que d'un seul véhicule : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages.

Les bienfaits de l'hypnose

"Stress, anxiété pour passage permis moto ». Pourtant sceptique de prime abord sur la pratique de l'hypnose, je me suis laissé convaincre.

Super séance, thérapeute accueillante et compétente, a multiplié par 10 ma confiance en moi et pas seulement pour ce jour. Je me sens plus sûr de moi depuis le rdv."

Merci à Olivier pour ce joli retour déposé sur la plateforme de rdv : www.crenolibre.fr

Permis moto en poche et pas seulement, aux dernières nouvelles, depuis les 2 séances individuelles, il envisage avec plus de confiance son avenir professionnel.

Avec l'hypnose, la PNL et la DNR (qui combine l'EMDR et l'EFT), préparez vous à croire en vous.

Sensibilisée aux profils atypiques (hypersensibles, hyperactifs, TSA ...), je vous accompagne pour découvrir votre mode d'emploi.

Car mieux se connaître permet de :

- Se libérer du tabac, du sucre, des blocages émotionnels,
- Se libérer des troubles envahissants tels que les phobies (scolaires, sociales ou avion...),
- Mieux vivre avec les TOCs, les hypersensibilités,
- Passer ses examens plus sereinement,
- Améliorer le sommeil,
- Et plus encore...

Mon site internet s'est refait une beauté. Découvrez l'ensemble des bénéfices ou des prestations sur :

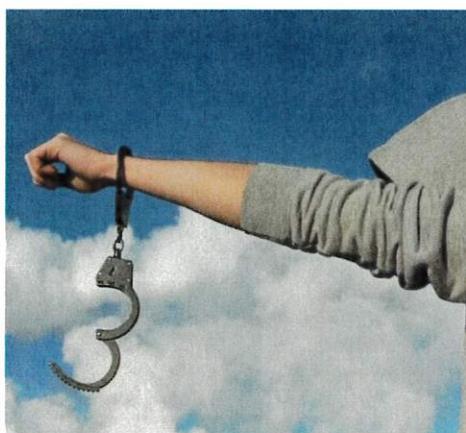
www.consulthypnose.fr

Retrouver le sommeil



- Favoriser un sommeil profond et réparateur
- Se réveiller frais et dispo
- Retrouver votre énergie
- Gérer les réveils nocturnes

Se libérer des dépendances : affective, tabac, sucre...



- Libérer les liens toxiques
- Gagner en énergie : votre corps vous dira merci et votre portefeuille aussi :)



En plus des séances individuelles, connaissez vous les ateliers en groupe ?

J'ai déjà des demandes d'inscription pour l'atelier "Un jeudi par mois, je prends soin de moi" pour la rentrée de septembre prochain. Merci à tous ceux qui en parlent 😊. Les retours s'avèrent effectivement très bénéfiques.

Un exemple :

"Depuis les séances d'hypno-relaxation, je dors beaucoup mieux" Ou encore "J'utilise tes techniques chaque matin, ça me fait du bien".

Les ateliers destinés aux aidants familiaux et aux entrepreneurs ont également été mis à jour sur mon site internet.

Pour suivre mes événements :

Sur instagram : [hypnose.sophie](https://www.instagram.com/hypnose.sophie)

Sur Facebook : [Hypnose Sophie Tapin](https://www.facebook.com/HypnoseSophieTapin)

Au plaisir de vous accompagner à la rencontre de vous même 😊

Sophie TAPIN.

Tél : 06.16.74.66.26.

Rdv sur www.crenolibre.fr / www.consulthypnose.fr



Hypno-relaxation

Un jeudi par mois,
je prends soin de moi

Rejoignez-nous pour notre programme annuel d'hypno-relaxation, proposé un jeudi par mois de septembre à juin.

Inscrivez vous pour une année de bien être et de détente, avec des ateliers conçus pour vous aider à prendre soin de vous.



La campagne d'été a débuté le 13 mars, pour se terminer le 20 novembre prochain, à raison d'une **distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h10.**

Adresse de distribution :

Centre de Matignon
Zone d'Activités du Chemin Vert - 22550 MATIGNON

Jours de distribution

MOIS	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
JOURS	13 27	10 24	7 22	5 19	3 17 31	14 28	11 25	9 23	6 20

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Visite de la Congrégation Divine Providence

La Congrégation a accepté d'ouvrir le **samedi 24 mai 2025** ses portes en partie dans le cadre de cette activité touristique-promotionnel « Patrimoine culturel en fête ».

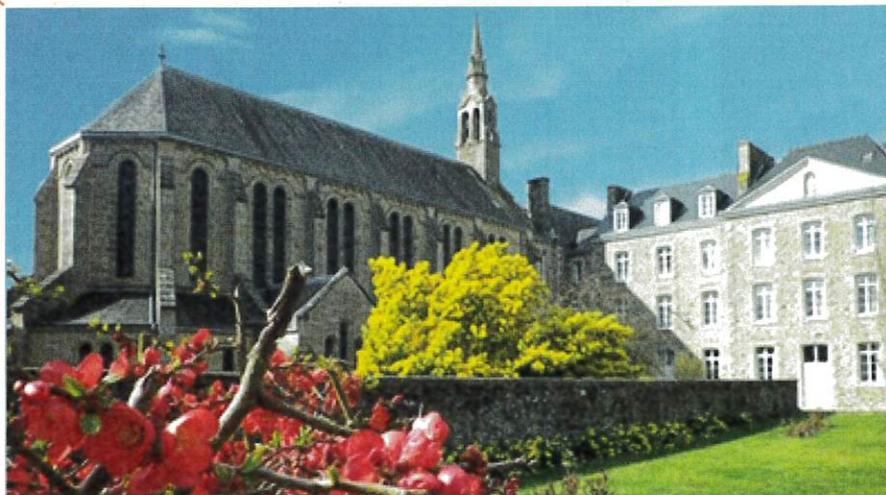
Horaires proposés : **10h00 12h00 et 14h00 17h00.**

Nous serons 2 personnes présentes pour accueillir (Mme Céline Hamon et moi-même) et orienter les visiteurs potentiels + à priori 1 personne de cette organisation.

Les 3 lieux accessibles seront :

- ✓ Parc et jardin,
- ✓ Cloître avec son exposition permanente sur l'histoire de la Congrégation,
- ✓ Grande chapelle construite en 1900.

Bertrand RICHARD
Directeur Association Guy Homery



La Maison Pêche et Nature fête ses 30 ans !

La Maison Pêche et Nature des Côtes-d'Armor est une association créée en 1995. Au fil de ces 30 années, les animateurs ont sensibilisé plus de 230 000 personnes à l'environnement et à la pêche de loisirs, ça se fête !

Pour l'occasion l'association propose une Fête de la Pêche **le dimanche 6 juillet 2025, de 10h à 18h** sur les berges de l'étang de Jugon-les-lacs avec de nombreuses **animations gratuites pour petits et grands** : initiations à la pêche, lancers sur cibles, animations petites bêtes, stands nature, tir à l'arc, escalade, balades nature en canoë, promenades en poney, structures gonflables, jeux en bois, etc.

Mais aussi des spectacles : déambulations de personnages drôles et loufoques, jouets nature et musique verte, et un grand spectacle final acrobatique et aérien dans un arbre.

En parallèle la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor organise deux compétitions de pêche pour les jeunes de 10-17 ans : une pour la pêche au coup et une pour la pêche aux leurres. Ces rencontres entrent dans le circuit départemental Junior Fishing Tour.

Infos pratiques :

RDV sur les berges de l'étang de Jugon côté Station Sports Nature/camping.

Restauration galette/saucisse sur place.

www.maisonpechenature.com



Le Cré1 Ch'ti Commerce

« Chères clientes, chers clients,

Nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour votre confiance, votre fidélité et votre soutien tout au long de ce parcours. Votre fidélité a été la plus belle des récompenses.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à vous servir durant ces 5 années remplies de joie et de moments qui resteront gravés dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Nous tenons également à remercier très chaleureusement la commune ainsi que nos clients d'avoir cru en nous, en notre projet assez fou ; une belle expérience de vie enrichissante.

Merci également aux enfants pour leurs magnifiques dessins.

Un merci particulier à nos enfants qui nous ont accompagnés de la naissance de notre projet jusqu'à sa concrétisation, ceci restera une expérience inoubliable et mémorable.

Tout simplement merci à tous.

Une pensée pour Isabelle.

Nous confions notre clientèle aux bons soins de Andy et Alison LEVEQUE qui ouvriront le 1^{er} mai prochain.

Au plaisir de vous revoir,

Philippe et Véronique »

Notre prochain bulletin municipal consacrera un article aux repreneurs.

Rencontres avec

Une transition réussie.....La Prioulais

Marcel et Muriel ont quitté la ferme de la Prioulais après avoir exercé leur métier d'éleveur de 1959 à 2024 avec 50 vaches laitières sur 68ha.

Ils souhaitent passer le relais à de jeunes agriculteurs et transmettre la ferme dans son ensemble, ce qui a été possible grâce à leurs repreneurs et l'association "Terre de Liens".

Ils vivent désormais leur retraite à St-LORMEL.

Marcel et Muriel continuent à apporter leurs conseils et leur soutien à leurs jeunes successeurs qui sont ravis de cette aide précieuse.

Deux jeunes couples se sont donc installés, Hortense et Rémi, Léa et Philippe.

Hortense, Rémi et Philippe se sont rencontrés en étude en 2012 à Nantes, et ont connu Léa en 2021, date à laquelle ils ont commencé à mûrir leur projet agricole en commun.

Après plusieurs recherches, les quatre collègues trouvent en février 2024 la ferme qu'ils cherchaient et s'installent le 1er janvier 2025.

Leur projet : fromages et produits laitiers de brebis et de vaches (bretonne pie noire), porcs plein air et maraîchage.

Sur la ferme on peut déjà voir 10 vaches et 3 veaux. Suivront 60 brebis et 20 porcs.

L'atelier maraîchage est en plein lancement, une pre-

mière serre a été montée et bâchée avec l'aide des voisins et amis agriculteurs. En tout six serres seront montées, et les cinq prochaines feront l'occasion de nouveaux chantiers participatifs.

Vente en circuit court et à la ferme.

Dès juin 2025, les premiers légumes seront disponibles, les vendredis de 17h à 19h à la ferme, et en livraison de paniers composés sur commande auprès d'associations, d'entreprises ou de groupes de particuliers sur Créhen. Il est possible dès maintenant de manifester votre intérêt en les contactant via l'adresse mail

gacfermedelaprioulais@gmail.com

A partir de février 2026, un magasin sera ouvert à la ferme sur le même créneau et on y retrouvera donc, en plus des légumes, du fromage et des produits laitiers (yaourt de brebis, Gwell...) mais aussi régulièrement de la viande de bœuf, d'agneau, de veau et de porc.

Depuis leur arrivée le 1er janvier 2025 les terres sont en conversion bio et 1,7 km de haies ont été plantées avec le concours de Dinan Agglomération et Breizh Bocage.

Bienvenue à eux quatre et accompagnons ce beau projet...

Alain MACÉ.



Une nouvelle entreprise



Géo Drone Xpert

l'expertise du travail aérien par drone, créée par Stéphane Michel en 2024.

Stéphane s'est installé dans sa résidence à La Planche en septembre 2024 après avoir loué le bien pendant 4 ans. Sa famille est originaire des

Côtes d'Armor. Il arrive du Var où il exerçait la fonction de CPE (Conseiller Principal dans l'Education Nationale).

35 ans d'expérience dans l'aéronautique l'ont convaincu et poussé à créer son entreprise :

Pilote militaire dans l'armée de l'air, instructeur et pilote d'avion lui confèrent une solide expérience dans la formation et l'aéronautique.

Sa passion pour les nouvelles technologies l'a orienté vers l'utilisation professionnelle de drones avec l'obtention des qualifications nationales et européennes.

La société, une SASU, offre des services de pointe dans

divers domaines tels que :

La topographie, l'inspection, la captation d'images aériennes, l'agriculture et l'environnement.

Géo Drone Xpert, membre du réseau DUX'R, accompagne également le secteur agricole avec des services innovants :

- ✓ Modulation de fertilisation sur céréales
- ✓ Modulation de produits phytosanitaires,
- ✓ Analyse de dégâts de gibier.

Très bientôt, la société proposera des solutions de :

- ✓ Semis sous couvert végétal
- ✓ Largage de trichogrammes naturels pour la lutte contre la pyrale du maïs
- ✓ Blanchiment et déblanchiment de serres (réduction de la quantité de lumière et contrôle de la température)
- ✓ Démoustication
- ✓ Lutte contre la mouche du noyer, du châtaigner et du pommier.

Contact : Tel 07.44.90.14.22

contact@geodronexpert.com / www.geodronexpert.com

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

La vie associative

La boule Créhennaise

Notre assemblée a eu lieu le 26 février dernier. Après la lecture d'usage de nos bilans moral et financier, nous avons convié nos adhérents à un repas qui fut très apprécié avec une animation de nos meilleurs conteurs et chanteurs.

Si des participants souhaitent nous rejoindre, nous sommes tous les mercredis après-midi au boulodrome de Créhen où vous pourrez vous exercer et voir comment cela se passe.

Vous serez les bienvenus.

François ROUAULT, Président.

Calendrier des concours régionaux à Créhen :

21 avril, 14 juin, 19 juillet, 15 août et 13 septembre



La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc) est née à Créhen en 1980 par une concertation d'appelés ayant servi en Afrique du nord qui voulaient que leur statut d'anciens combattants soit reconnu et œuvrer en faveur de la paix ; c'est une fédération locale chapeauté par la fédération départementale, elle-même patronnée par la fédération nationale.

Au cours des ans, elle a beaucoup évolué en nombre du fait du vieillissement des adhérents ; à ce jour nous sommes 14 adhérents, tous octogénaires.

Cette année nous avons recruté 2 porte-drapeaux supplémentaires, un grand merci pour leur engagement.

Nous sommes présents aux commémorations des 11 novembre et 19 mars.

Le 19 mars 1962 a été pour nous, soldats du contingent et familles de métropole, un ouf de soulagement ; terminées les angoisses de se voir, à 19 ans, partir pour la guerre.

Terminées les soirées des parents, oreille collée à la radio pour entendre les informations chaque soir concernant les combats en AFN, les embuscades, les

camions explosés par les mines et souvent hélas, le nombre de tués au cours de ces opérations.

Aujourd'hui notre combat a changé, nous ne voulons pas qu'après nous, tous ces sacrifiés tombent dans l'indifférence et dans l'oubli ; nous avons un devoir de mémoire, nos jeunes doivent prendre le flambeau et je suis convaincu qu'ils le feront ; la guerre d'Algérie est au programme de 3ème et c'est bien.

J'en appelle également aux élus pour que ces commémorations ne soient pas l'affaire de quelques-uns très dévoués, mais l'affaire de tous.

Cette année, notre commémoration du 19 mars qui s'est déroulée le 23 mars pour des raisons pratiques a été rehaussée par la décoration de Marie-Ange Flin qui a reçu la croix du combattant par Pierre Durand vice-président de la FNACA, nous lui adressons toutes nos félicitations.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine commémoration qui aura lieu le 11 novembre ; venez-y nombreux.

Eugène ALLORY, Président.



Le prochain bulletin communal paraîtra début juillet 2025.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 10 juin 2025

accueil.mairie@crehen.fr

Créh'Ane

Sylvie et Olivier, membres de l'association Cotentin et adhérents à Créh'âne, ont participé au salon de l'agriculture. Olivier et Laïka représentaient la race cotentin lors des diverses animations. Sylvie et Gris ont participé au trophée national de l'âne. Augustin Sita, président de l'association "âne du cotentin", est venu encourager ses représentants qui ont dignement représenté la race. Sylvie termine 3e du trophée national, après les parcours de maniabilité, d'attelage et de traction.

Félicitations à eux.

Première sortie de l'année avec créh'âne, randonnée de 2 jours à Allineuc autour du plan d'eau de Bosméléac et du barrage, visite du patrimoine local le lendemain à St Gilles Pligeau.

Les 15 randonneurs et les 8 ânes ont profité d'un temps ensoleillé.

Roger DENMAT, Président.




Les Ecuries de Marlau

Les Ecuries de Marlau en partenariat avec l'Association des Cavaliers des Ecuries de Marlau organisent un concours d'entraînement le 27 Avril 2025 au Centre Equestre de CREHEN.

Afin de récompenser tous les cavaliers participants, nous sommes à la recherche de sponsors sous forme d'une aide financière ou bien matérielle (lots).

Béatrice CHAMPALAUNE.

☎ 06 71 59 45 43

✉ champalaune@tman.com

📍 36 La Jannais CREHEN



Le Comité des Fêtes

Vendredi 9 mai, sur la place de l'église, se tiendra la traditionnelle Fête du Village.

Une 10ème édition aux couleurs festives, avec son classique Jambon à l'os/frites et dessert + apéritif à 12 €. Le repas sera suivi de son emblématique bal dansant. Buvette sur place.

Le Comité des Fêtes sera ravi de vous accueillir nombreux !

Réservation :

- Boulangerie « Aux Délices Créhennais »
- Bar « Le Menhir »

Emilien BEUNET, Président.

FÊTE DU VILLAGE
À CRÉHEN place de l'église

9 mai
À PARTIR DE
18 heures

Repas 12€
1 apéritif offert
jambon à l'os, frites
& dessert

Animation
SONORELH

organisation: Comité des Fêtes de Créhen

réservations
repas

- Boulangerie «Aux Délices Créhennais»
- Bar «Le Menhir»

Karaté Club de l'Arguenon



Profitant des vacances scolaires, un 1^{er} stage de karaté, dit "stage de la chandeleur" a rassemblé, ce mercredi, une vingtaine de jeunes karatékas, venus des clubs de Dinan et Créhen.

Sous la houlette de Laurent Lefrançois, éducateur sportif, les jeunes ont pu, pendant 2 heures, se perfectionner en vue des compétitions, que ce soit en kata ou en combat.

"Grâce à des exercices dirigés par une main de maître qui aiguisent leur envie de pratiquer, ces jeunes sportifs seront dorénavant plus aguerris et prêts à représenter

leur club". De quoi mettre toutes les chances de leur côté pour rapporter quelques médailles...

Résultat de la compétition :

Le stage a porté ses fruits, puisque deux compétitrices ont brillé dimanche à Ploërmel lors de la coupe Elite combat de Bretagne, elles sont montées toutes les deux sur la deuxième marche du podium.

Enfin, aura lieu l'interclub du 15 juin où nous attendons une cinquantaine de compétiteurs.

Jean-Pierre MARTEL, Président.



Lors des vacances scolaires de février, le club a organisé un tournoi FOOT en salle pour les jeunes au complexe sportif Louis HAMON.

Lors de ces 2 journées plus de 400 joueurs ont pu exprimer leurs talents et 50 bénévoles ont permis à ce tournoi de se dérouler dans de parfaites conditions.

Le 21 février, les catégories U 6 à U11 (enfants de 5 à 8 ans) ont réalisé des matchs sans classement ; à la fin des tournois des diverses catégories, chaque enfant a reçu une médaille en récompense de sa participation.



Remise des médailles aux catégories U6/U7.

Le 22 Février : 2 tournois ont été réalisés :

1) Catégorie U10 et U11 de 10 heures à 16 heures 30

16 équipes étaient engagées et après les matchs de qualification, les équipes de TRELIVAN et du Groupement de Jeunes du GOUESSANT ont joué la finale et le groupement de jeunes du GOUESSANT s'est imposé sur le score de 2 à 0, permettant ainsi de gagner le challenge qui sera remis en jeu l'année prochaine.

2) Catégorie U 12 et U 13 de 16 heures 30 à 23 heures 30

16 équipes étaient inscrites et la finale a vu notre équipe disputer la finale contre l'équipe du groupement jeunes du Pays de Matignon, le tournoi a été remporté par nos visiteurs sur le score de 1 à 0.



Notre équipe U 13 après la finale avec leurs éducateurs Pascal BALAN et Julien PUJOL.

Les prochaines dates de matchs de championnat pour les seniors concernant la réception des équipes sont les suivantes :

Date	Equipe A à PLUDUNO à 15h30	Equipe B à PLUDUNO à 13h30	Equipe C à CREHEN à 13h 30
09/03/2025			FREHEL
16/03/2025	ILLIFALT	SAINT CAST	
30/03/2025			BEAUSSAIS SUR MER
06/04/2025	YVIGNAC	ERQUY	
13/04/2025			PLELAN
27/04/2025	LANRELAS	HENANSAL	
11/05/2025	COETQUEN	PLEDELIAC	

Les diverses activités et résultats du club peuvent être suivis sur notre site :

<https://valdarguenonfootball.footeo.com>.

Les Co-Présidents : Philippe NICOLAS et Daniel COTIN.



Soirée grillades

**Le dimanche 13 juillet 2025
à partir de 19h30**

À Créhen

Festivités

Tournoi en herbe seniors

Le samedi 14 juin 2025

À Pluduno

Les patineurs de l'Arguenon

Section Hockey - Une saison sous le signe de la réussite.

La saison se poursuit avec une belle dynamique et des performances remarquables dans toutes les catégories.

Equipe Nationale 2 : Notre équipe fanion réalise une superbe saison et se classe actuellement à la 3^{ème} place du championnat de France. La montée est en jeu, et la bonne entente au sein du groupe est un véritable atout pour atteindre cet objectif.

Equipe Nationale 3 : En tête du championnat de Bretagne, nos joueurs ont une belle opportunité devant eux. S'ils sont sacrés champions de Bretagne, ils pourront disputer la finale France du championnat N3. Verdict attendu le 3 mai.

Pré-Nationale : actuellement 5^{ème} du championnat régional de Bretagne, cette équipe, mêlant jeunes talents et joueurs expérimentés trouve peu à peu ses repères. Un bel équilibre qui se construit dans une ambiance toujours positive.

U15-Elite : Nos jeunes prennent leurs marques dans

ce championnat exigeant et continuent leur progression avec sérieux et motivation.

U13 : Une saison exemplaire pour nos jeunes qui sont leaders et invaincus en championnat de Bretagne ! Leur qualification pour les demi-finales France, qui se dérouleront les 31 mai et 1^{er} juin en Pays de Loire, est une belle récompense de leur engagement.

U11 : Nos deux équipes enchaînent de bons résultats tout en découvrant la compétition officielle. Une belle montée en puissance pour nos jeunes talents.



Section Artistique :

Quelques élèves de l'école artistique ont passé un test de positionnement qu'elles ont toutes réussi. Elles s'entraînent désormais le mardi et le samedi avec Margot, cours pendant lesquels elles travaillent plus intensément la technique artistique.

Charlotte et Lucie préparent « leurs » élèves au Challenge interclub qu'elles organisent avec Thaïs, patineuse du skate club Mélorien. Cette rencontre est prévue mi-juin à St Méloir des Ondes.

Neuf de nos jeunes patineuses âgées de 8 à 15 ans, dont 7 d'entre elles ont commencé il y a un peu plus d'un an, ont fièrement décroché leur « Roue artistique » : porte d'entrée pour participer aux compétitions régionales. Quelques-unes d'entre elles représenteront le club, à Ergué Gabéric début mai. Nous les encouragerons pour cette première compétition.

Concernant les compétitrices de niveau national : nous avons peaufiné nos programmes pour donner le meilleur de nous-mêmes au Trophée Breton, mi-février, à Plabennec : 5 médaillées dont une très belle 1^{ère} place pour Noélanne, 13 ans, qui démarre cette saison en N2. Cette compétition était pour Noélanne, Lucie et Naomie, en N2, une des étapes de qualification à la demi-finale du Championnat de France. Charlotte, Jade et Camille, nos N3, viseront cette qualification à la Coupe des Régions. Les prochains déplacements

sont prévus à Montfort sur Meu, Loudéac, Lancié (69) et Dinan pour le Championnat de Bretagne le week-end du 1^{er} juin.

La section fera au mieux pour vous proposer une représentation artistique courant juin... *Et d'ici là, Roulement vôtre ...*

L'École de patinage et l'École de hockey, le succès ne se dément pas, avec toujours de nouvelles inscriptions ! un beau vivier pour l'avenir du club !

La Section « loisir » est ouverte à tous. Ce groupe familial et convivial permet de pratiquer la glisse dans la bonne humeur.

Mot de Sandrine Deshaies, la présidente :

Le club est en pleine croissance avec un nombre de licenciés en augmentation, confirmant l'attractivité de la discipline. Un immense merci à tous ceux qui font vivre le club : joueurs, patineuses, encadrants, bénévoles, sponsors et supporters. Continuez à porter fièrement « nos » couleurs et à faire rayonner votre passion du rink hockey et du patinage artistique.

Sandrine DESHAIES et les membres du CA.



Emeraude-Cyclo-VTT

Dimanche 25 mai
Château du Guildo - Créhen (22)



Virades de L'Emeraude



VTT - Gravel
Pédestre - Marche nordique



🕒 Départ à 7h30

Aux retours sandwich et boisson offerts aux participants

HYPER U
Plancoët



Les Bouquineurs

organisé par l'association les bouquineurs

Vide Grenier Créhen bourg

SAMEDI 23 AOUT 2025



de 7h à 17h

Réservé aux Particuliers

3€ le ml

restauration et
buvette sur
place

renseignements et inscriptions
lesbouquineurs01@gmail.com
0622512261
0662747165

Amitié et Partage



PLÉDÉLIAC

FOYER
RURAL

SUPER LOTO

JEUDI 01 MAI 2025

ANIMÉ PAR SYLVIE

14H00

RÉSERVATION POSSIBLE AU 06.82.20.45.16

A GAGNER

Un peu plus de 2 000€
en bons d'achat et en +

- 2 bons de 400€
- 1 bon de 210€
- 3 bons de 100€
- 3 bons de 80€
- 7 bons de 50€
- 8 bons de 20€

- Paniers garnis
- Cartons de vin
- Série "Apéritif"
- Lots surprises
- etc...

Avec nos bénévoles :
casse-croûte,
crêpes,
gâteaux,
buvette,
cafés, chocolats,

2€ le carton
10 achetés :
11ème gratuit



Organisé par



- St Lormel

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration remercie la municipalité de Créhen pour son accueil et le prêt de différentes salles dont l'association a eu besoin pour ses réunions ou animations pendant la période de travaux de la salle des fêtes de St-Lormel.

A&P, qui se définit comme association d'éducation populaire, œuvre pour les enfants et jeunes du territoire, depuis plus de 40 ans maintenant.

De nombreuses familles de la commune connaissent ou ont connu l'association, et plusieurs jeunes, animateurs et autres bénévoles y adhèrent toujours, fidèles à ses valeurs.

Dernières actualités :

Les 10 et 11 janvier derniers, sous la tutelle d'A&P, s'est déroulée à CRÉHEN une « COLO-Mini » sportive, sous forme de court séjour, entièrement organisée et préparée par 2 jeunes filles, dans le cadre de leurs études, dont Charlotte habitante de la commune.

Prise de contact avec la SDJES 22 pour la réglementation du séjour, lien avec Justine de la Maison d'Accueil de la Divine Providence pour l'hébergement, avec Monsieur Michel, directeur du collège, pour l'utilisation du gymnase et des espaces extérieurs pour les différentes activités proposées, avec Madame Coupé pour une intervention en prévention santé, mise en place d'un moyen d'autofinancement du séjour, etc... Dix jeunes collégiens, adhérents de l'Association, se sont inscrits au projet présenté par une vidéo d'accroche. Ils ont apprécié leur week-end et ont tous demandé à renouveler l'expérience...

Pendant les vacances scolaires de février, ce sont 54 jeunes - répartis en 2 séjours - qui ont pris la route de la HAUTE-SAVOIE, accompagnés de directrices, animateurs et animatrices, ainsi que de bénévoles « cuisine et logistique ».

Quelques participants ont pris la parole pour témoigner de leur séjour :

Louise B. – 15 ans

« Je pars en colo avec l'association Amitié & Partage depuis que je suis en CE2, et chaque année, c'est toujours aussi incroyable. L'ambiance est toujours au top grâce aux animateurs qui savent mettre une super énergie, et les bénévoles nous régalent avec leurs plats.

Franchement, ces séjours sont un vrai plaisir, au point que ça m'a donné envie de passer mon BAFA dès mes 16 ans pour, à mon tour, faire vivre à d'autres enfants, des colos aussi inoubliables que celles que j'ai la

chance de vivre depuis des années ! Merci pour tout Amitié & Partage

Antonin O. – 14 ans :

« Pour ma deuxième colo avec A&P, je suis parti pour la première fois au ski. Cela m'a permis de retrouver les copains rencontrés l'été dernier. Pour ma part, je n'avais jamais fait de ski et m'étais donc inscrit dans le groupe des débutants avec Léna, Eléanne et Sophie. Au bout de 2 jours d'apprentissage sur les pistes vertes et bleues, on était tous les quatre supers fiers de se débrouiller aussi bien et nous sommes allés rejoindre les copains plus expérimentés sur les pistes rouges. Sans Amitié et Partage je ne serai sûrement pas parti à la montagne de sitôt.

J'ai passé une super semaine ! En plus du ski, j'ai vu, pour la première fois, un match de hockey sur glace – nous, les Bretons, on a supporté l'équipe « Les Pingouins » de Morzine dans une ambiance de folie-, j'ai vu une descente aux flambeaux à la station des Gets ; on a fait de belles soirées organisées par les animatrices et Anaïde dont la soirée « Miss et Mister colo », et on a rencontré des bénévoles sympas qui nous faisaient des bons petits plats. Le seul inconvénient : les tâches de ménage... non je rigole !!! J'ai trop hâte de repartir avec Amitié et Partage ».

Pour info :

- Les séjours d'été 2025 auront lieu à CHANTYONNAY (Vendée) pour le séjour des plus jeunes et à CARPENTRAS pour les deux grands séjours.
- Vous pouvez déjà noter que l'Association organise un loto animé par Sylvie, le jeudi 1er mai au Foyer Rural de Plédéliac.
- L'opération « Récup' de journaux » est toujours d'actualité, n'hésitez pas !

Nous remercions d'ailleurs la mairie, les EHPADs Gibraine et St Joseph, la Maison Mère Divine Providence, et tous les habitants de Créhen qui soutiennent A&P dans cette opération.

(contact : amitie.partage@yahoo.fr ou via un membre de l'association que vous connaissez...)

A + dans l'bus....



Amitié & Partage

Les temps forts de ce début d'année 2025 !

La commune a vibré au rythme de la musique, de la danse et du partage ces dernières semaines ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à nos activités, avec énergie et bonne humeur. Petit retour sur les moments marquants :

✓ **Zumba Party enfants** (1er février). Les plus jeunes ont ouvert le bal avec une Zumba haute en couleur : Sourires, musique entraînante et ambiance festive étaient au rendez-vous.



Démonstration de pom-pom girls (8 février).

À l'occasion du match de rink hockey, les pom-pom girls ont mis le feu à la patinoire avec une démonstration dynamique et pleine d'enthousiasme. Un vrai show sportif !



✓ **Zumba Party avec Clothilde Martin** (15 février)

Salle comble pour cette séance intense animée par la pétillante Clothilde Martin. Un moment sportif et convivial qui a conquis les participants !



✓ **Atelier partage parent-enfant** (2 à 4 ans) (16 mars)
Animé avec douceur par Adeline, cet atelier a permis à petits et grands de vivre un moment complice, entre jeux, mouvements et tendresse.

✓ **Soirée Latino SBKR** (5 avril) Quelle ambiance ! Salsa, bachata, kizomba et rock ont fait danser les passionnés jusque tard dans la nuit. Une première édition réussie qui en appelle d'autres !



À vos agendas : ne manquez pas notre grand spectacle de danse !

Le samedi 28 juin, la scène accueillera le traditionnel spectacle de danse de fin d'année. Un événement incontournable pour applaudir nos talents locaux, petits et grands.

Les préventes auront lieu aux dates suivantes pendant les heures de cours : 6 mai, 14 mai et 23 mai

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la créativité, l'expression et la passion de nos danseurs !

Le bureau de 2AO Dance.

Jazz In Breizh

A l'occasion des 80 ans de la Libération du pays, l'association Rance Memory de Pleurtuit va reconstituer un camp militaire avec tentes et véhicules à l'étang de Créhen.

Ils s'installeront à partir du **vendredi 18 juillet au soir** et seront **présents jusqu'au dimanche 20 juillet**.

Un concert de Jazz sera donné sur la place de l'église le **samedi 19 juillet** avec comme thème le jazz d'après-guerre.

Un défilé de véhicules sera organisé durant le week-end.

N'hésitez pas à leur rendre visite, ils sont là pour vous et pour entretenir le souvenir.

C'est avec la Libération en 45, que le Swing arrive en France.

Pour fêter les 80 ans de la victoire des alliés, Jazz in Breizh se met à l'heure du Swing.

Deux concerts gratuits sur la place de l'Eglise à Créhen :
Le Working Class Trio & SpeakEasy Jazz.

Swing, danse et bonne humeur, restauration et buvette sur place.

Suivez-nous sur FaceBook pour connaître les détails : Jazz in Breizh



CRÉHEN

19 & 20 juil.2025

Complexe sportif

80 ans de La Libération



Reconstitution: Camp U.S. et F.F.I.

Défilé véhiculé 40' - Commémorations

Expositions - Animations

* Concert de Jazz *



Buvette et restauration sur site

Organisation et infos:
rancememory.3945@gmail.com

"Le comité Miss et Mister Pretty France a été créé par William BONNEAU en novembre 2020. Nous n'avons pas de critères physiques car notre slogan c'est : **la beauté réside dans nos cœurs**. Nos valeurs prônent la bienveillance et l'entraide mais aussi la lutte contre toutes formes de discriminations et contre toutes formes de harcèlement. Afin de permettre à des jeunes hommes et femmes **âgé.es** de minimum 16 ans, de prendre confiance en eux.

La délégation Miss et Mister Pretty Bretagne organise leur élection sur le thème "Come back en 2000's" afin d'élire nos futurs représentants bretons qui succéderont à Mallaury GUEGUEN (Miss Pretty Bretagne 2024) et Alan FARGEAT FEREC (Mister Pretty Bretagne

2024). Parmi nos 5 candidates : Ariel Audren, Méline Brunez, Louisa Largeau, Manon Lauté, Maewenn Nivet; et nos 3 candidats : William Bedfert, Mickaël Jeanjean et Maxime Kéribel.

L'élection aura lieu à la salle des fêtes de Créhen, en face du cimetière, le **04 mai 2025** :

Ouverture des portes à 13h, début du show à 14h.

Entrée payante : 10 €/adulte, 5 €/enfant entre 10 et 18 ans. Gratuit pour les moins de 10 ans. Buvette sur place. Pour toutes informations complémentaires, contacter missetmisterprettybretagneoff@gmail.com".

Le comité Miss et Mister Pretty.

La vie scolaire

Ecole Primaire Publique Jacques Prévert RPI Créhen

En janvier, pour ouvrir la nouvelle année, les élèves de l'école publique Prévert de Créhen ont repris l'EPS avec l'éducateur sportif de Dinan Agglomération, Mickaël Durand.



Les CM1-CM2, eux se sont adonnés à l'escrime sportive : marche de l'escrimeur, fente, touche... Ils ont appris à mener un assaut et à arbitrer.

Les CE1-CE2 ont enchaîné avec leur cycle piscine, aux Pommiers chaque lundi et jeudi matin. Un grand merci à nos parents accompagnateurs, d'une grande aide dans les vestiaires, et à notre parent agréé pour aller dans l'eau avec les élèves !



À Saint-Lormel, les élèves de maternelle et les GS-CP ne sont pas en reste, question sport ! Ils ont participé à la rencontre sportive entre eux et leurs correspondants de Saint-Potan, sur le thème de l'athlétisme.



Ils sont passés par 8 ateliers différents au cours de la matinée et ont gagné leur petit diplôme d'athlétisme.

Les activités artistiques et culturelles ont aussi été à l'honneur. Dans le cadre de Cinécole, les classes du RPI sont allées au cinéma. Le cycle s'est clos avec le visionnage des 2 derniers films prévus : *Les tout rouges et les tous bleus* et *La colline aux cailloux* pour les maternelles, *Sirocco et le royaume des courants d'air* et *Mia et le Migou* pour les GS-CP et les CE1-CE2, *Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci* et *Le royaume de Kensuké* pour les CM1-CM2. Tous ont découvert ces grandes salles noires qu'ils ne connaissent parfois pas. Ils y ont vu 3 films qui les ont plongés dans des univers graphiques et narratifs inédits.

À Créhen, les CE1-CE2 se sont à leur tour lancés dans la danse sous l'égide de Daniela Clementina De Lauri, intervenante de Dinan Agglomération. Elle vient les lundis ou jeudis pour initier les élèves à la danse contemporaine et de création.



De leur côté, les CM1-CM2 avancent dans leur projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor. Ils ont créé de nouvelles cartes postales grâce aux outils numériques et ont commencé à les envoyer à différents correspondants, comme les élèves de CM de l'école publique Le Menhir de Saint Samson-sur-Rance, qui participe aussi aux PCPC.

Ils se sont aussi lancés dans des réalisations plastiques, guidés par des contraintes de création en lien avec la chorégraphie qu'ils commencent à concevoir.



Ils puisent aussi l'inspiration dans le spectacle *Soléo*, qu'ils sont allés voir au théâtre des Jacobins à Dinan, spectacle alliant musique, percussions corporelles et chorégraphies rythmées.



Les élèves de CE1-CE2 ont, de leur côté, utilisé le numérique pour créer un e-book dans lequel ils ont revisité le conte de *Boucle d'Or et les Trois Ours*. Ils ont réinterprété et réécrit l'histoire avant de la mettre en voix pour donner vie aux illustrations.

Dans le cadre du projet « Je parraine mon jardin naturel », les élèves de Saint Lormel ont pu faire les premiers semis pour le jardin de l'école, qui se préparent et poussent en attendant d'être plantés en terre le 28 avril. Les élèves commencent ainsi à s'occuper des plantes et du jardin aménagé par la mairie ! Tout d'abord un travail de reconnaissance des différentes variétés de graines puis un atelier pratique pour préparer la suite !



Et puis dans le cadre de la liaison école-collège, les CM1-CM2 sont allés passer une journée au collège Chateaubriand de Plancoët pour avoir un avant-goût de ce qu'est la vie d'un sixième et l'univers qui les attend au terme de leur CM2. Ils ont rencontré plusieurs professeurs et ont assisté à différents cours.



Et puis, bien sûr, ils ont découvert le self ! De quoi avoir envie de grandir



Les directeurs du RPI Créhen / St-Lormel.

Fête champêtre

Dimanche 22 juin 2025 dès 11h

Ouverte à tous - Terrain de foot de Saint-Lormel

Une restauration sera organisée le midi et de nombreux stands seront proposés tout au long de l'après-midi pour les grands et les petits. Des tickets de tombola seront vendus en amont par les enfants du RPI. Toutes personnes qui seraient intéressées pour nous aider, participer, tenir un stand sont les bienvenues. Nous sommes également preneurs de lots, de bons d'achats, de cadeaux pour offrir lors de nos animations.

Ecole Primaire Privée Immaculée Conception

Depuis la rentrée de janvier, il s'est passé beaucoup de choses à l'école Immaculée Conception !!



Les élèves de maternelle et CP/CE1 ont poursuivi leurs activités de découverte des oiseaux avec Edwige. Les nids, les chants, les plumages n'auront bientôt plus de secrets pour eux !!

Le tour du monde en musique se poursuit aussi avec Régis pour les maternelles, CP/CE1, CE1/CE2 ; une restitution des différents chants devant public, est prévue pour le 27 mars.

Les maternelles se sont rendues à La Vicomté sur Rance en janvier, pour assister à un spectacle de marionnettes « Les histoires de poche de Molly biquette » dans le cadre du festival « Jacobambins ».

Avec la classe de CP/CE1, ils ont aussi assisté à « Kaya sur la Banquise », un autre spectacle de marionnettes à l'école cette fois : l'histoire d'une petite Inuite à la recherche de la dryade, une fleur magique...

Les CE2, quant à eux, ont poursuivi et terminé leur cycle piscine à Dinan.

Avec les CM1/CM2, ils ont commencé à leur tour les interventions musicales, avec comme thème, les musiques de l'Europe de l'est. Un concert-spectacle est d'ailleurs prévu le 13 mai avec d'autres écoles du secteur.



Les CE1 et CM1 se sont rendus à Quévert en Janvier pour participer à des ateliers dans le cadre de Naturarmor pour poursuivre l'engagement dans notre label E3D.

Tous les élèves de CM1/CM2 ont participé à un séjour scolaire de 4 jours et 3 nuits, et ce tout en anglais, l'occasion d'apprendre à vivre ensemble, à s'autonomiser,

et passer de bons moments avec les copains...et les maîtresses all in english !!



Côté sport, les enfants de primaire se sont initiés au biathlon pour les plus grands et KinBall avec Mickaël de Dinan agglo.

Ils ont eu aussi 3 séances de découverte du tchoukball : une sorte de handball avec des trampolines menées par Mathieu de l'UGSEL.

Et les artistes poursuivent leurs apprentissages dans le



nouvel « Atelier » artistique.

Notre école a ouvert ses portes le 15 mars, l'occasion aux nouveaux parents de prendre contact et aux parents de l'école de visiter les locaux et de rencontrer l'équipe !

L'APEL n'a pas chômé non plus en organisant une vente de chocolats pour Pâques, une soirée jeux/mini disco le 29 mars et les traditionnels « Goûters de l'APEL » chaque vendredi avant les vacances. Toutes ces initiatives nous permettent de financer nos projets. Sans eux, nous ne pourrions pas être aussi actifs !

Toutes ces activités sont détaillées et illustrées avec de nombreuses photos sur le site de l'école :

ecolecrehen.fr

Stéphanie LETHUILLIER, Directrice

RAND' ORIENTATION

Organisé par l'APEL
 Primaire et Collège
 Immaculée Conception
 CREHEN





4 parcours :
4,7,9,12 kms

CREHEN Dimanche 27 Avril

Départ entre 10h et 11h30
Collège Immaculée Conception

Inscription sur <http://inscription.ogeo-france.com/>
 Renseignements 06.24.79.00.02 / apel.ecole.crehen@gmail.com





Kermesse

A l'occasion de leur kermesse qui se déroulera le dimanche 15 juin 2025, les écoliers de l'école Immaculée Conception défileront cette année dans le bourg de Créhen sur le thème « le tour du Monde ». Les Créhennais et leurs familles sont invités à venir les applaudir à partir de 11h30. Les enfants partiront de l'école par la Rue de la Fontaine, traverseront le bourg pour rejoindre le parc de la Divine Providence. S'en suivra un repas moules frites dans la cour de l'école (sur réservation) et un après midi récréatif pour les petits et les grands.

DINAN
AGGLOMÉRATION

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE TERRITOIRE DE DEMAIN**

**PLAN
LOCAL
URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT**

**Permanences
PLUi-H**

Un projet en tête ?
Vous souhaitez construire
ou diviser votre parcelle ?
Nos spécialistes vous conseillent !



MERCREDI **21 MAI**
JEUDI **5 JUIN**

Sur rendez-vous de 9h à 12h
Entrée libre de 14h à 18h

☎ 02 96 87 78 27

DINAN
Siège de Dinan
Agglomération
8 boulevard Simone Veil

Agenda



Avril

Mercredi 16	Marché festif GAEC Hamoniaux (La Cour)
Samedi 26	Soirée rock à la salle polyvalente par 2AO Dance
Dimanche 27	Rand' Orientation par l'APEL Ecole primaire et collège Concours saut d'obstacles au centre équestre de Créhen

Mai



Dimanche 4	Miss et Mister Pretty à la salle polyvalente
Vendredi 9	Fête du Village par le Comité des Fêtes
Dimanche 25	Les Virades de l'Emeraude

Juin



Dimanche 15	Inter-Club Armorile karaté au complexe sportif Kermesse école privée
Samedi 21	Gala de patinage
Dimanche 22	Fête champêtre RPI Créhen/St-Lormel
Samedi 28	Gala de danse

Juillet



Vendredi 4	Roller-disco
Dimanche 13	Grillades (VAFCP) + feu d'artifice
Samedi 19 et	80 ans de la libération (exposition)
Dimanche 20	+ concerts gratuits jazz sur la place de l'Eglise
Dimanche 27	Fête de l'Ane près du terrain de foot

Août



Samedi 23	Vide-grenier dans le bourg par les Bouquineurs
-----------	--

Animations à Créhen

